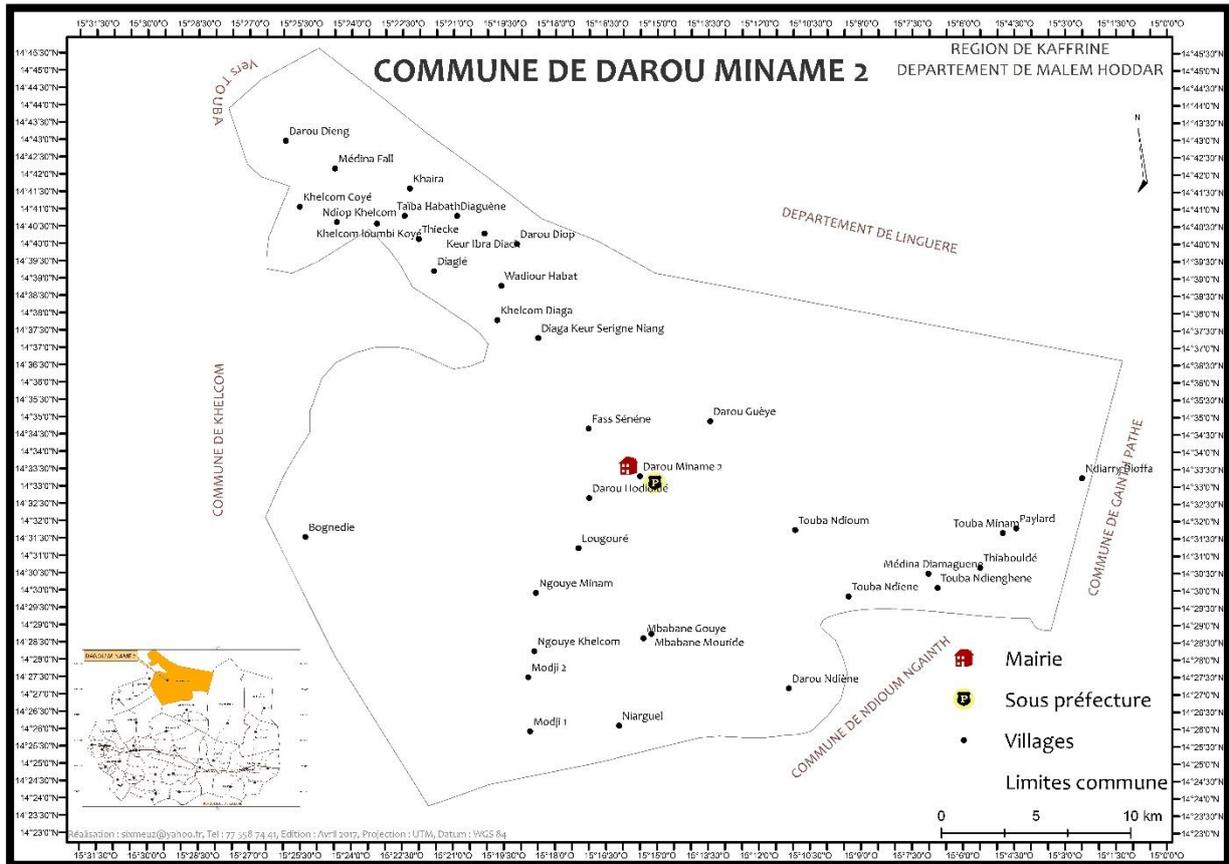




REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE KAFFRINE
DEPARTEMENT DE MALEM HODAR

COMMUNE DE DAROU MINAM 2



**PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE
DAROU MINAME 2 (2018-2022)**

Avec l'appui du Programme National de Développement Local (PNDL)

août 2017

TABLE DES MATIERES

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES GRAPHIQUES	5
LISTE DES CARTES	5
INTRODUCTION.....	6
CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	6
PREMIERE PARTIE :	9
PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE DE DAROU MINAM 2	9
Situation géographique	10
Caractéristiques démographiques.....	11
Caractéristiques physiques hydrographiques et climatologiques	12
DEUXIEME PARTIE :	16
BILAN DIAGNOSTIC	16
I. PROFIL SOCIAL.....	17
1.1. EDUCATION.....	17
1.1.1. Analyse de l'état de l'enseignement arabo-islamique.....	18
1.1.2. Alphabétisation.....	18
1.1.3. Analyse de l'état de l'enseignement dit formel.....	19
1.2. SANTE.....	21
1.3. HYDRAULIQUE	23
1.4. JEUNESSE ET SPORT.....	24
1.4.1. Jeunesse.....	24
1.4.2. Sport.....	24
1.5. Eclairage publique.....	25
1.6. FEMME ET DEVELOPPEMENT	27
1.7. ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES.....	28
II. PROFIL ECONOMIQUE.....	30
2.1. LES SECTEURS PRODUCTIFS.....	30
2.1.1. AGRICULTURE.....	30
2.1.2. VULNERABILITE DE L'AGRICULTURE FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	33
2.1.3. ELEVAGE.....	34
2.1.4. VULNERABILITE DE L'ELEVAGE FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	35
2.1.5. ARTISANAT	36
2.2. LES SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION	37
2.2.1. LE COMMERCE.....	37
2.2.2. TRANSPORT	38
2.2.3. RESEAUX D'ECHANGES, COMMUNICATIONS, TELECOMMUNICATIONS...	39
III. PROFIL GOUVERNANCE	40
3.1. PROFIL DES ELUS	40
3.2. ANALYSE DE LA GOUVERNANCE.....	40
3.3. LA GOUVERNANCE TERRITORIALE	41

TROISIEME PARTIE :	43
PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	43
IV. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	44
4.1. Objectifs et Stratégies de développement.....	44
4.2. Plan d'actions quinquennales (2018-2022).....	46
4.3. Coût du PDC de DAROU MINAM 2	55
4.4. Mécanisme de mise en œuvre du PDC	56
4.4.1. Le cadre institutionnel.....	56
4.4.2. Stratégies de mobilisation des ressources financières.....	56
4.4.3. Dispositifs de suivi évaluation	57

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ARD : Agence Régionale de Développement

ASC: Association Sportive et Culturelle

ASUFOR: Association des Usagers du Forage

CADL : Centre d'Appui au Développement Local

CEPS : Commission Elargie de Planification et de Suivi Evaluation

CGE: Comité de Gestion de l'Ecole

DRDR : Direction Régionale de Développement Rural

EB2C : Evaluation des Besoins et Calcul des Coûts

EE : Ecole Elémentaire

GIE: Groupement d'Intérêt Economique

GPF: Groupement de Promotion Féminine

GT : Gouvernance Territoriale

IEF : Inspection de l'Education et de la Formation

IR2P : Inventaire Rapide du Potentiel de la Plateforme

OCB : Organisation Communautaire de Base

ONG: Organisation Non Gouvernementale

PALAM: Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage de Métiers

PDC: Plan de Développement Communal

PNDL: Programme National de Développement Local

PNDS : Programme National de Développement Sanitaire

PROGERT : Projet de Gestion et de Restauration des Terres dégradées

RAEP : Réseau d'Adduction d'Eau Potable

SRADL : Service Régional d'Appui au Développement Local

SRAT : Service Régional d'Aménagement du Territoire

SRP : Service Régional de la Planification

SRSD : Service Régional de la Statistique et de la Démographie

TIC: Technologies de l'Information et de la Communication

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°1: Evolution de la pluviométrie de 2010 à 2016

Tableau N°2 : Liste des établissements scolaires

Tableau N°3 : Effectif des élèves par niveau d'étude

Tableau N°4 : L'environnement des établissements scolaires

Tableau N°5 : Effectif du personnel enseignant de la commune de Darou Miname 2

Tableau N°6 : Répartition spatiale des structures associatives

Tableau N°7: Orientations stratégiques et objectifs spécifiques

Tableau N°8: Synthèse des axes du PDC

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique N°1 : Schéma de la méthodologie d'élaboration du PDC

Graphique N°2 : Structure de la population par tranche d'âge

Graphique N°3 : Pyramide des âges

Graphique N°4 : Evolution de la pluviométrie de 2010 à 2016

Graphique N°5 : Niveau d'étude des élus

Graphique N° 6 : Répartition des coûts par axe

Graphique N° 7 : Répartition des coûts par axe

LISTE DES CARTES

Carte N°1 : Localisation de la Commune de Darou Miname 2

Carte N°2 : Localisation des ressources forestières

Carte N°3 : Répartition spatiale des infrastructures scolaires

Carte N°4 : Répartition spatiale des infrastructures sanitaires

Carte N°5 : Répartition des infrastructures hydraulique

Carte N°6 : Répartition des lampadaires

Carte N°7 : Répartition des infrastructures socio-économiques

INTRODUCTION

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La décentralisation est une longue marche vers la responsabilisation des collectivités territoriales. Au Sénégal, cette marche a été d'autant plus longue et difficile qu'à l'origine, l'Etat avait tout simplement une posture centralisatrice et jacobine. Avec l'indépendance du Sénégal en 1960, une nouvelle impulsion sera donnée au processus enclenché depuis 1872 avec seulement quatre communes de plein exercice (Dakar, Gorée, Rufisque et Saint-Louis), dans l'optique d'asseoir les bases d'un développement économique et social durable. Par ailleurs, l'innovation majeure dans la politique sénégalaise de décentralisation administrative réside dans la création en 1972 des collectivités locales en milieu rurale. Ainsi, avec la réforme de l'administration territoriale et locale instituée par la loi 72-25 du 19 Avril 1972, trois cent vingt (320) communautés rurales ont progressivement vu le jour. Toutefois, la décentralisation proprement dite a marqué un grand tournant avec la Régionalisation en 1996, date à laquelle le processus s'est davantage renforcé avec la Loi n° 96-07 du 22 mars 1996 portant transfert de neuf (9) domaines de compétences aux régions, communes et communautés rurales.

Mais, en dépit de ces évolutions qui ont créé un environnement législatif et institutionnel favorable à une gouvernance locale, la viabilité de ces collectivités territoriales et la valorisation de leurs potentialités de développement n'ont rien perdu de leur acuité. Ainsi, l'option de construire une cohérence territoriale, d'assurer la lisibilité des échelles de gouvernance et d'améliorer les mécanismes de financement du développement local et de la gouvernance budgétaire s'est traduite par le projet de réforme dénommé « Acte III de la décentralisation » qui est à la fois une vision politique et un enjeu de développement territorial. Dans ses grandes lignes, la réforme affiche une simplification fonctionnelle et une rationalisation de la répartition des compétences. La loi n°2013-10 du 28 décembre 2013 portant code général des collectivités locales, pierre angulaire de l'Acte III de la décentralisation, a profondément modifié l'architecture de l'administration territoriale et locale, désormais caractérisée par sa simplification autour de deux ordres de collectivités locales : le département et la commune.

Conformément à l'article 315 de la Loi n° 2013-10 portant Code général des Collectivités locales, la Commune a dorénavant la compétence d'élaborer et d'exécuter le Plan de Développement Communal (PDC), en articulation avec le plan départemental de développement, pour une meilleure prise en charge des besoins des citoyens. Le PDC

présente l'état des lieux de la commune à travers un bilan diagnostique qui dresse les conditions de vie socioéconomique et besoins des populations, dégage les enjeux majeurs et orientations stratégiques. Autrement dit, l'accent est mis sur l'identification des potentialités et des contraintes afin de définir des solutions qui devront permettre de dégager les actions prioritaires à entreprendre pour développer davantage la commune.

C'est dans ce contexte que la commune de Darou Miname 2, avec l'appui du PNDL, a déroulé un processus participatif et inclusif d'élaboration de son PDC sur la période 2018-2022.

METHODOLOGIE

La réalisation de ce document de planification est essentiellement fondée sur la participation de l'ensemble de la population et acteurs. Ainsi, la stratégie déployée pour son élaboration s'articule autour de deux (2) grandes phases comprenant cinq (5) phases. (**Graphique N° 1**)

1. Phase préparatoire

La phase préparatoire regroupe la négociation des conditions de collaboration, la formation des animateurs et l'atelier de lancement.

2. Diagnostic participatif

Le diagnostic participatif est à la base de l'élaboration du PDC. Il constitue la composante essentielle du processus de participation et un cadre de référence pour la définition de projets locaux futurs liés à l'amélioration des conditions de vie des populations. Cette phase doit être réalisée en consultation étroite avec l'ensemble de la population du territoire et de tous les groupements, ONG ou associations impliqués dans la vie économique, environnementale et sociale du territoire.

3. Phase de planification

La phase de planification peut être divisée en deux (2) grandes étapes. Il s'agit de :

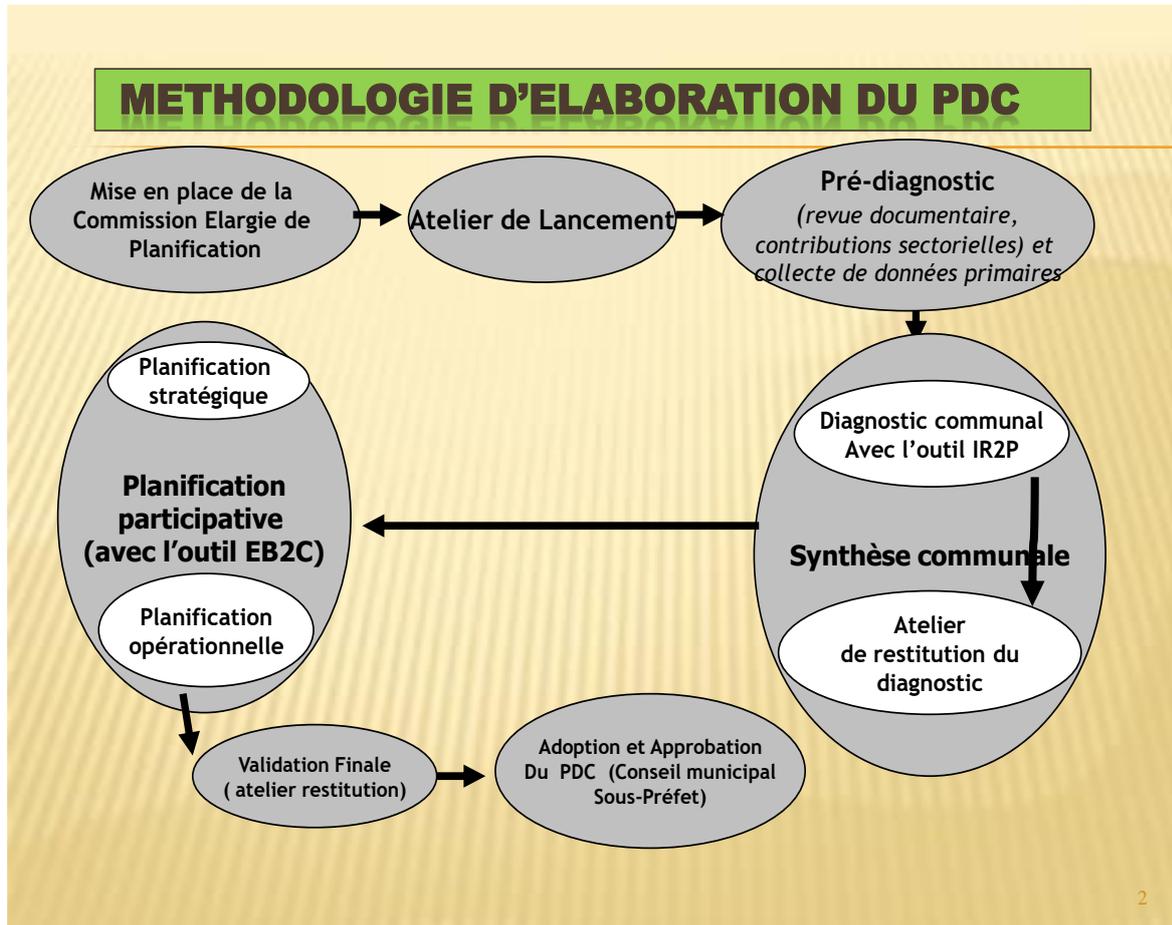
- La définition des orientations, objectifs et stratégies (planification stratégique)
- Programmation intégrant IR2P et l'EB2C (planification opérationnelle)

4. Phase de restitution/validation

La phase restitution validation du PDC a donné l'opportunité aux animateurs et aux facilitateurs de revenir sur l'ensemble des résultats du processus : Bilan diagnostique

participatif, mise en cohérence des solutions issues des diagnostics et des politiques sectorielles, orientations stratégiques et programmes d’actions prioritaires.

Graphique N°1 : Schéma de la méthodologie d’élaboration du PDC



Source : Guide national de planification

PREMIERE PARTIE :

PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE DE DAROU MINAME 2

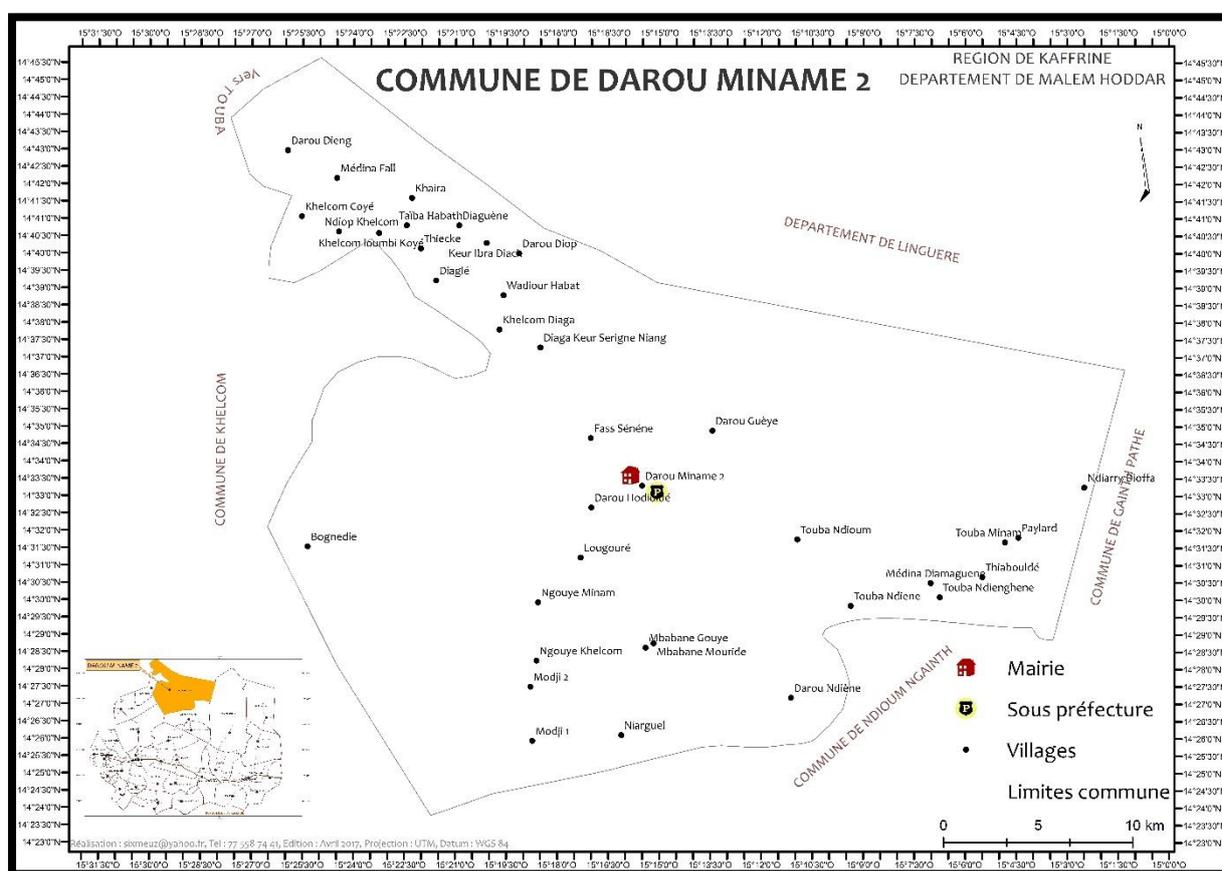
I. Situation géographique

Située dans l'arrondissement du même nom, département de Malem Hodar et région de Kaffrine, la commune de Darou Miname 2 couvre une superficie de 999,3 km².

Elle est limitée :

- ✓ Au Nord par le département de Linguère;
- ✓ Au Sud par la commune de Ndioum Ngainth ;
- ✓ A l'Est par la commune de Gainth Pathé ;
- ✓ A l'Ouest par les communes de Khelcom, Boulel et de Gniby.

Carte N°1 : Localisation de la Commune de Darou Miname 2



Source : SIG ARD KAFRRINE

La commune de Darou Miname 2 est très enclavée et l'accès est difficile durant la saison des pluies. Elle est distante de cinquante-neuf (59) km de Malem Hodar, chef-lieu du département.

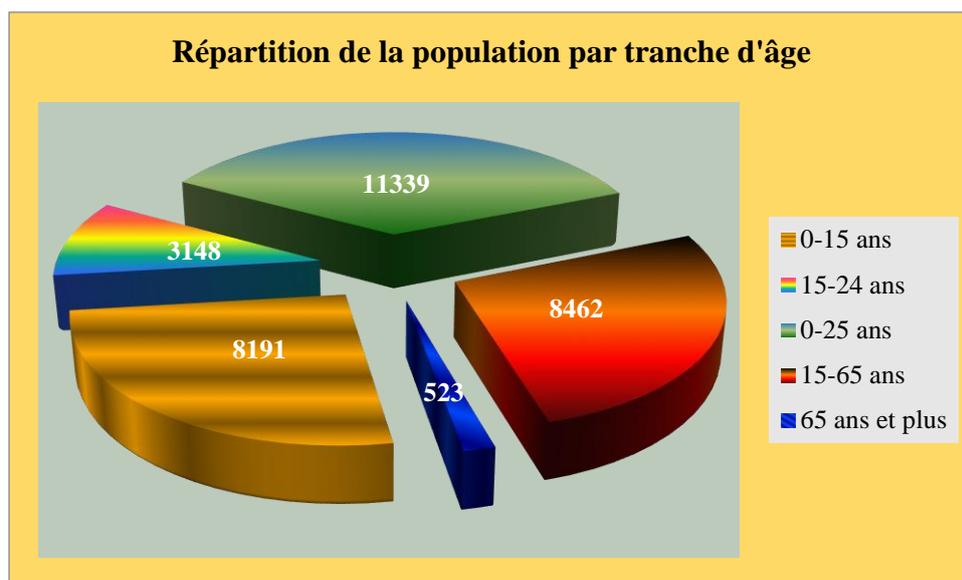
La commune compte trente-neuf (39) villages, mais la majeure partie est localisée au Nord et au Sud. Les villages sont reliés entre eux par des pistes sinueuses et sont relativement inaccessibles en saison des pluies. En effet durant cette période, les pistes sont impraticables à cause des ravinements dus à la nature argileuse du sol.

II. Caractéristiques démographiques

La population de la commune de Darou Miname 2 est estimée à 17.176 habitants selon les projections 2017 de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), soit 2,62% de la population régionale estimée à 655.121 habitants en 2017. La population communale se caractérise par une extrême jeunesse.

En effet, près de la moitié de la population, soit 48%, a moins de 15 ans tandis que la tranche d'âge 15-24 ans constitue 18% de la population et la catégorie des moins de 25 ans constitue les 66%. Les personnes âgées (65 ans et plus) représentent 3% de la population totale et celles en âge de travailler (15-65 ans) en constituent les 49%. Les femmes en âge de procréer (15-49 ans) correspondent à 44% du total.

Graphique N°2 : Structure de la population par tranche d'âge



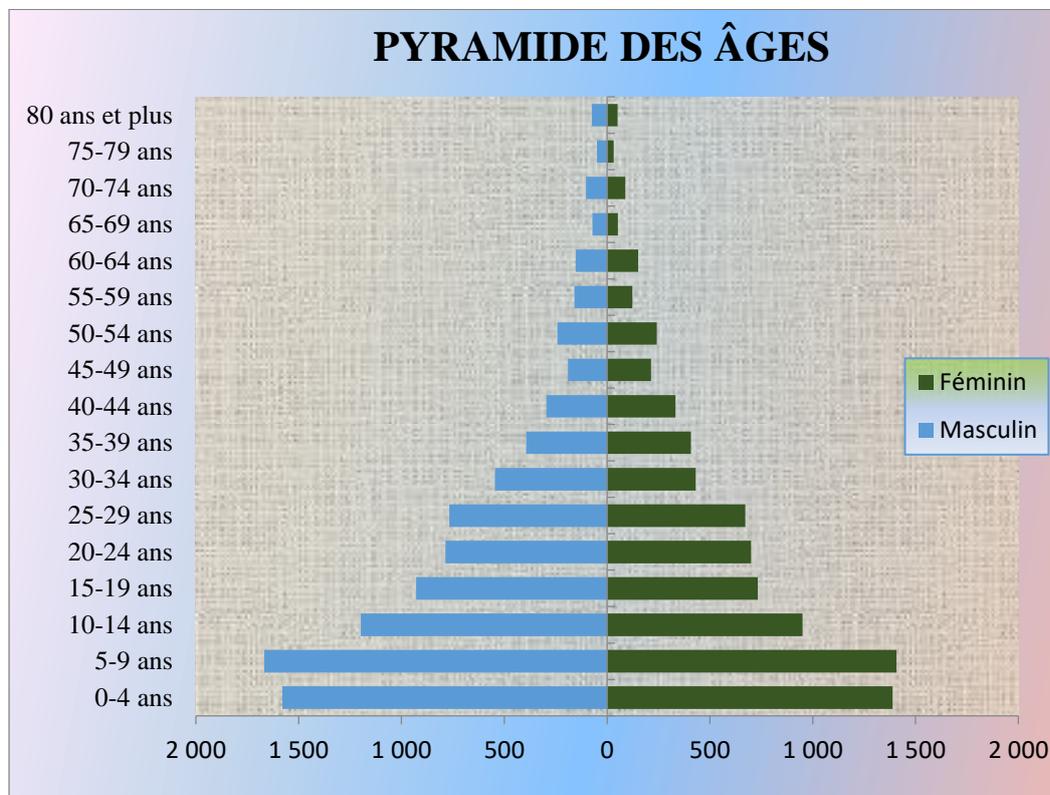
Source : ANSD (2017)

- **Densité** : 17 habitants au km² contre 34 pour le département ;
- **Ethnies** : Wolofs (80%), peulhs (15%) et 5% pour les autres ethnies;
- **Les Femmes**: 7.973 ; soit 46% de la population ;

En termes de structure par âge, l'allure de la pyramide renvoie à la structure typique des populations à fécondité et mortalité élevées. En effet, le rétrécissement rapide de la pyramide aux âges avancés traduit la faible proportion des personnes âgées parmi la population totale

de la commune. Quant au poids de la jeunesse, il se traduit par des proportions remarquables avec 57% de moins de 19 ans et 74% pour les moins de 30 ans.

Graphique N°3 : Pyramide des âges



Source : ANSD (2017)

Caractéristiques physiques hydrographiques et climatologiques

- Le climat

Le climat est de type soudano-sahélien caractérisé par l’alternance de deux (2) saisons :

- Une saison des pluies (hivernage) d’une durée de quatre (04) à cinq (05) mois (juin à octobre) environ marquée par une intensité des pluies en août et septembre.
- Une saison sèche de sept (07) à huit (8) mois de plus en plus marquée par une vague de chaleur. Les températures varient entre 24°C en décembre-janvier et 40° C de février à novembre. Les mois d’avril et de mai restent les plus chauds avec des maximums de 45°C.

La commune est traversée par les vents suivants :

- L’harmattan : vent chaud et sec en provenance du nord-est. Il est souvent accompagné d’une fine poussière généralement pendant la saison sèche.

- La mousson, vent frais et humide venant du sud-ouest entre juin et octobre. Ce vent annonce l'arrivée des pluies.
- L'alizé maritime qui n'influence pas beaucoup le climat de la localité, mais qui apporte la fraîcheur entre décembre et janvier. Il est caractérisé par une courte période de froid avec une baisse des températures nocturnes et matinales (15-24°C).

- **La pluviométrie**

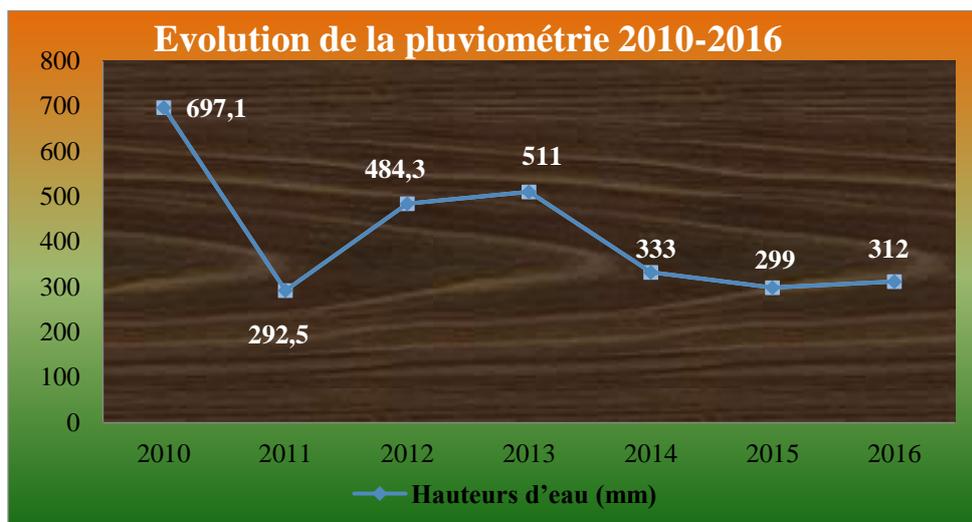
La pluviométrie de la commune de Darou Minam 2 se situe entre les isohyètes 400 et 800 mm. Les données pluviométriques du tableau ci-après décrivent une courbe en dents de scie. Les années 2010, 2012 et 2013 sont relativement pluvieuses avec des hauteurs d'eau tombées qui dépassent la moyenne durant les six dernières années qui est de 436,15mm. Toutes les autres années du tableau sont marquées par un déficit dans la mesure où les quantités de pluies enregistrées sont en deçà de ladite moyenne. On peut aussi remarquer que la durée de la saison pluvieuse n'atteint pas un mois et 10 jours et que le cumul des hauteurs d'eau tombée n'accède pas 3000 mm ces 06 dernières années.

Tableau N°1: Evolution de la pluviométrie de 2010 à 2016

Années	Hauteur d'eau (mm)	Nombre de jours de pluies
2016	312	21
2015	299	15
2014	333	13
2013	511	22
2012	484,3	34
2011	292,5	28
2010	697,1	39
CUMUL	2928,9	172

Source : DRDR Kaffrine, 2017

Graphique N°4 : Evolution de la pluviométrie de 2010 à 2016



Source : DRDR Kaffrine, 2017

- **La faune et la flore**

¹« La faune est assez diversifiée et est composée entre autres de chacals, serpents, varans, écureuils, tourterelles, perdrix, pintades, pigeons, lièvres, hiboux, oiseaux, insectes, etc.

Cette diversité permet la pratique de la chasse dans la localité, ce qui reste une source de revenus au profit de la commune pour faire face à ses dépenses de fonctionnement.

Quant à la flore, elle est composée d'une variété d'espèces végétales réparties en trois strates :

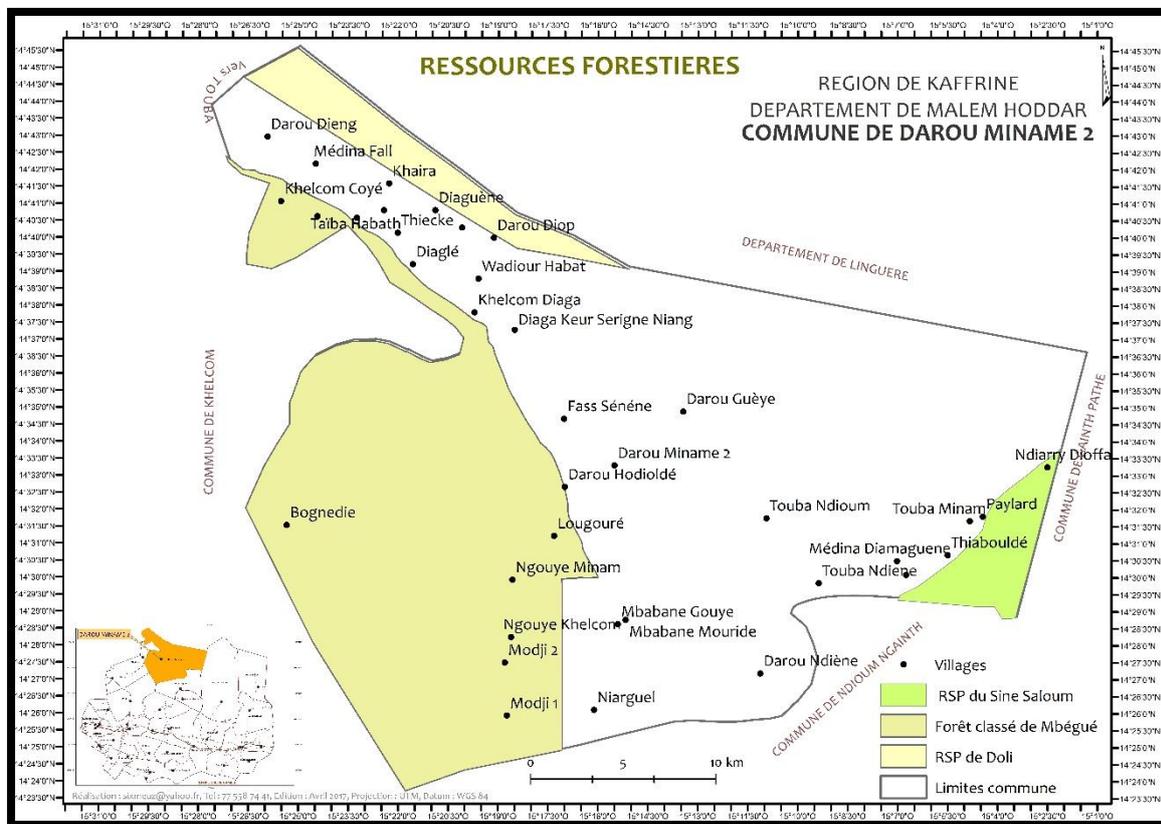
- ❖ la strate arborée : formée de baobab (*Andansoniadigitata*) lenime, le ratt, le sump, le Dèeme ;
- ❖ la strate arbusive : dominante dans la forêt classée, elle est composée de Nguer (*Guiera senegaleursis*), ratt, quinquéliba, Nguiguiss (*Bauhinia veticulata*) ;
- ❖ la strate herbacée : La strate herbacée essentiellement composée de cram-cram de salguf, de Ndatoukane Ndidjipoop, Ndarmène, labarame. »

La commune dispose d'une zone d'intérêt cynégétique d'une superficie de 199 000 ha (la forêt classée). Elle la partage avec la commune de Gniby et constitue la plus importante de la région de Kaffrine. Elle présente quelques massifs forestiers tels le baobab, le dimb, le tamarin. C'est un domaine protégé qui regroupe l'ensemble des zones de terroir non cultivées et qui dépend directement de l'autorité du conseil municipal pour tout défrichage ou exploitation à des fins d'habitation ou de culture.

¹Extrait du PLD de Darou Miname 2011-2016

Ces formations végétales sont toutefois pauvres en faunes sauvages du fait de la pression anthropique mais elles fournissent aux populations du bois de chauffage et des plantes médicinales.

Carte N°2 : Localisation des ressources forestières



Source : SIG ARD KAFRRINE (2017)

- Les ressources en eau

Elles sont constituées par les eaux de surface et les eaux souterraines.

- Les eaux de surface : Il ne s’agit pas de cours d’eau permanents mais de mares et marigots généralement remplis par les pluies et qui tarissent au bout de 2 à 3 mois après la fin de l’hivernage. Ces mares sont la source principale d’abreuvement du bétail.
- Les eaux souterraines : la nappe phréatique au niveau de la commune de Darou Miname 2 se situe entre 46 et 70 mètres. Elle alimente les puits de la localité.

Quant au maestrichtien, sa profondeur se situe aux environs de 300 mètres. Il alimente les sept (07) forages de la Commune. Cette profondeur combinée avec la présence de plateaux ne facilite pas l’adduction d’eau potable dans les zones en hauteur.

DEUXIEME PARTIE :

BILAN DIAGNOSTIC

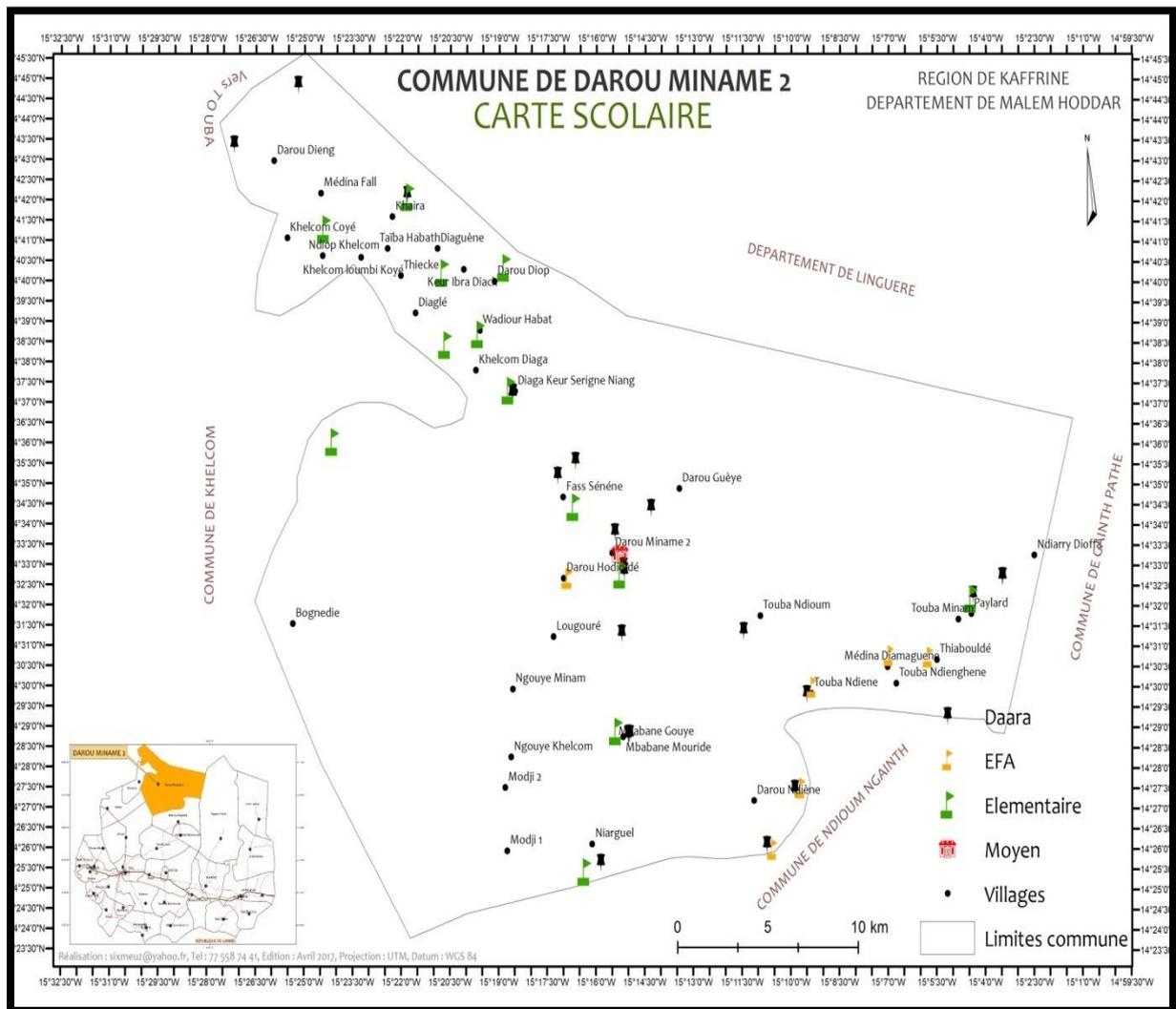
I. PROFIL SOCIAL

1.1. EDUCATION

Dans un contexte de réduction de la pauvreté, l'éducation et la formation sont des vecteurs importants pour le développement des ressources humaines. L'éducation constitue l'un des secteurs qui permet le plus aux populations d'assurer la pérennisation des évolutions positives socio-économiques. Le système éducatif de la commune de Darou Minam2 comprend deux secteurs :

- ✚ l'éducation dite « non formelle » qui concerne l'enseignement arabo-islamique et l'alphabétisation.
- ✚ l'éducation dite formelle qui englobe essentiellement les enseignements élémentaire, moyen et secondaire.

Carte N°3 : Répartition spatiale des infrastructures scolaires



Source : SIG ARD Kaffrine (2017)

1.1.1. Analyse de l'état de l'enseignement arabo-islamique

DIAGNOSTIC (IR2P)

Existence de :

- ★ **Foyers et sites religieux ;**
- ★ **45 écoles coraniques ;**
- ★ **7 écoles arabes ;**

Cette forme d'éducation est sous l'influence des préceptes de l'Islam et s'organise autour de quarante-cinq (45) écoles coraniques traditionnelles communément appelées « Daaras » et sept (7) écoles arabes. La plupart de

ces écoles sont localisées dans des villages qui abritent des foyers religieux : Darou Minam 2, TOUBA Ndiéné, Darou Ndiéné, Médina Fall, Médina Mbaye, Mbabane Mouride, Kaïra Diaga, Diaga Keur Serigne et Wadiour Abath.

Elles offrent une éducation essentiellement religieuse, expression de la demande sociale. Toutefois, ces « Daaras », sans source de revenus, ni diplôme ou qualification professionnelle reconnue à faire valoir pour trouver

un emploi leur procurant des ressources qui leur permettent d'assurer la qualité des apprentissages, ont du mal à joindre les deux bouts.

Aujourd'hui, la pauvreté demeure toujours monnaie courante dans les « Daaras » et les talibés, n'ayant pas souvent de qualification professionnelle, trouvent de plus en plus de problèmes à intégrer le système productif de l'Etat.

ANALYSE DES ECARTS

- ★ Difficultés financières des maîtres coraniques à subvenir aux besoins des apprenants ;
- ★ Incapacité de mutualiser tous les apprenants ;
- ★ Manque de sites propres aux « Daaras »;
- ★ Promiscuité (« Daaras » souvent logés dans les concessions);
- ★ Absence de classes physiques équipées ;
- ★ Insuffisance de manuels et matériel didactiques ;
- ★ Réticence de certains parents à inscrire leurs enfants ;

1.1.2. Alphabétisation

L'alphabétisation, dans la commune de Darou Miname 2, se pratique au niveau de six (06) écoles communautaires de base(ECB). Les performances de ces ECB, du point de vue de leur fréquentation par leurs cibles, et de la régularité de leur fonctionnement faibles. Ces structures manquent souvent de locaux propres, d'équipement didactique. Il n'existe pas aussi un système de suivi régulier de ces écoles communautaires de base. Ces structures ont besoin

d'être mises aux normes pour jouer leurs fonctions stratégiques dans la capacitation des populations.

1.1.3. Analyse de l'état de l'enseignement dit formel

DIAGNOSTIC (IR2P)

Existence de :

- ★ 04 franco-arabes, 14 écoles élémentaires et 01 CEM ;
- ★ 84 salles de classe à l'élémentaire dont 07 abris provisoires ;
- ★ 05 salles classes pour le Moyen et Secondaire dont 04 abris provisoires ;
- ★ Effectif global de 1401 élèves à l'élémentaire et de 145 pour le Moyen/Secondaire ;
- ★ Effectif des enseignants de l'élémentaire : 51 dont 02 femmes et 10 pour de Moyen et Secondaire dont 05 femmes
- ★ 1123 tables banc pour l'élémentaire dont 146 à réparer et 95 pour le CEM dont 20 en mauvais état.

- ★ l'absence d'électricité dans la presque totalité des établissements scolaires ;
- ★ la forte présence d'abris provisoires au niveau du collège d'enseignement moyen (4) ;
- ★ l'insuffisance de latrines à fosse ventilée.

A ces situations insoutenables s'ajoutent les maux majeurs ci-après

Dans la commune de Darou Minam 2, l'enseignement de la langue française bénéficie de deux (2) écoles franco arabes situées à TOUBA Ndiéné, Darou Ndiéné, Darou Diop et Médina Mbaye et de (14) écoles primaires d'un effectif total de 1147 élèves. Il compte également un (1) collège d'enseignement moyen à Darou Minam 2 avec un effectif total de 145 élèves pour deux salles de classes. Cet enseignement subit deux pressions complémentaires que sont l'insuffisance de personnel qualifié et les infrastructures d'accueil limitées par rapport aux effectifs galopants des élèves. A cela s'ajoute un environnement scolaire peu reluisante marqué par :

ANALYSE DES ÉCARTS

Elémentaire :

- ★ Ratio de 1 salle de classe/13 élèves au niveau du public pour une norme de 1 salle de classe/ 55 élèves (satisfaisant) ;
- ★ Ratio de 1 enseignant/27 élèves pour une norme de 1 enseignant/33 élèves (satisfaisant)
- ★ Ratio de 1 table banc/ 1 à 2 élèves pour une norme de 2 élèves/table (satisfaisant) ;
- ★ 50 % des écoles sans murs de clôture (passable) ;
- ★ 17% des écoles sans point d'eau (satisfaisant) ;
- ★ 33% des écoles non électrifiées ;
- ★ Insuffisance de matériels didactiques et scolaires ;
- ★ Déperdition prononcée surtout chez les filles

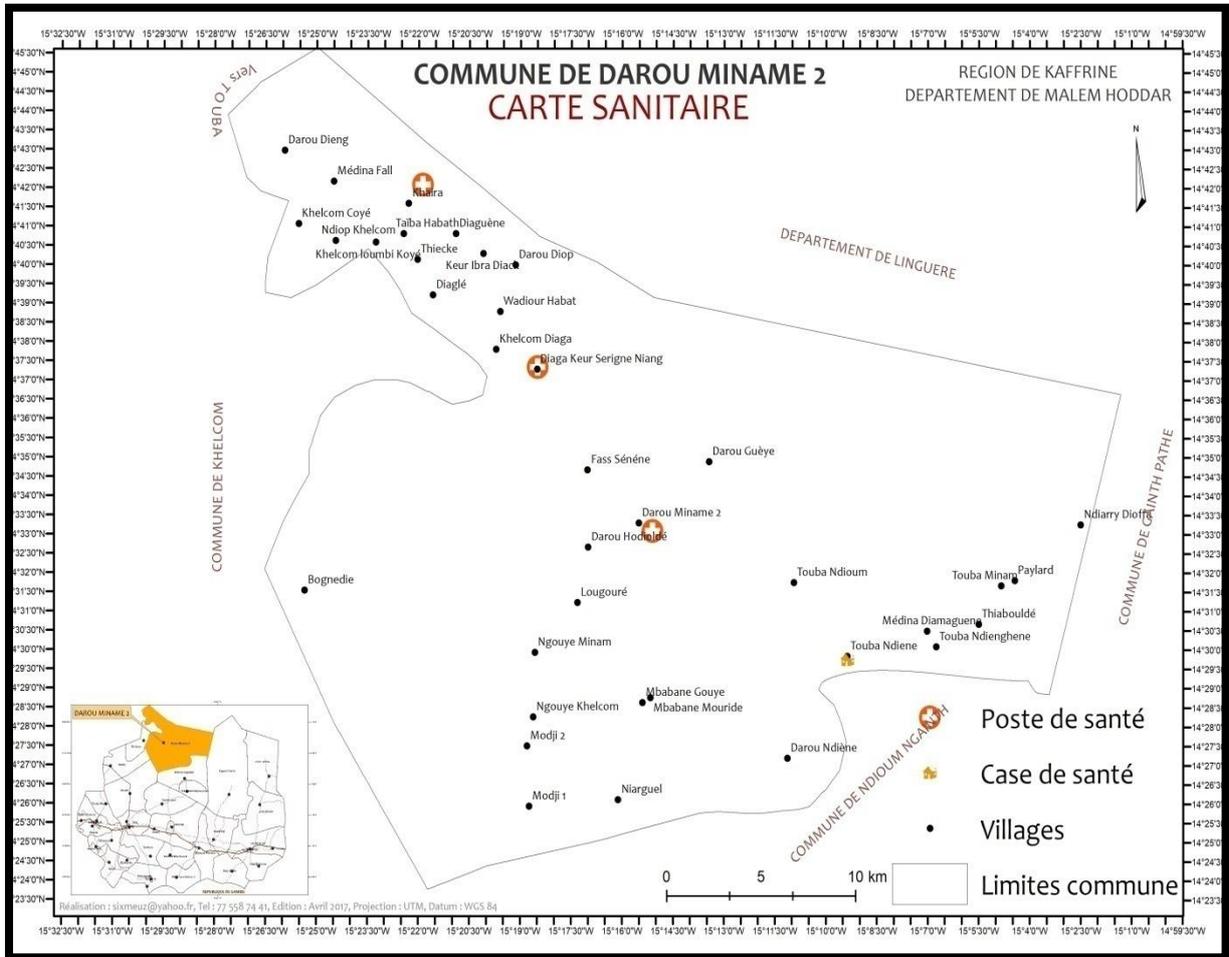
PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE DAROU MINAME 2 (2018-2022)

Tableau N°2: Liste des établissements scolaires				Tableau N°3: Effectif des élèves par niveau d'étude				Tableau N°4: L'environnement des établissements scolaires			
Liste nominative des écoles en 2016				Effectif de la Commune de Darou Minam II en 2016 par niveau				Situation table bancs dans la Commune de Darou Minam II			
Étiquettes de lignes	Garçons	Filles	TOTAL	Étiquettes de lignes	Garçons	Filles	TOTAL	NB TABLE BANC	Étiquettes de colonnes		
								Étiquettes de lignes	Bon Etat	Mauvais Etat	Total général
CEM DAROU MINAM II	62	83	145	Public classique	515	777	1292	Darou Minam 2	1052	166	1218
EE DAROU MINAM II	76	128	204	MOYEN ET SECONDAIRE	62	83	145	MOYEN ET SECONDAIRE	75	20	95
EE DAROU ODIOLDE	8	28	36	Cinquième	16	23	39	PRIMAIRE	977	146	1123
EE DEPE	20	31	51	Quatrième	14	16	30	Total général	1052	166	1218
EE DIAGA KEUR SERIGNE	39	66	105	Sixième	29	39	68	Les locaux en 2016			
EE HABATH DIAGA	22	32	54	Troisième	3	5	8	Étiquettes de lignes	Abris provisoires	Local normal	Total général
EE KHAIRA DIAGA	61	60	121	PRIMAIRE	453	694	1147	MOYEN ET SECONDAIRE	4	1	5
EE KHELCOM KOYE	37	44	81	CE1	76	113	189	PRIMAIRE	7	77	84
EE MBABANE GOUYARD	60	121	181	CE2	82	113	195	Total général	11	78	89
EE NDIAGUENE	28	29	57	CI	71	164	235	Source: IEF de Malem Hodar (Juillet 2017)			
EE NIARGUEL	26	24	50	CM1	65	91	156				
EE PAYLAR	11	39	50	CM2	61	69	130				
EE THIABOULLE	12	24	36	CP	98	144	242				
EE WADIOUR HABAT	19	33	52	Publique franco arabe	126	128	254				
EE WENDOU MAODO	34	35	69	PRIMAIRE	126	128	254				
EFA DAROU-NDIENE	45	42	87	CE1	13	18	31				
EFA DAROU DIOP	35	37	72	CE2	26	39	65				
EFA MEDINA MBAYENE	7	22	29	CI	35	37	72				
EFA TOUBA NDIENE	39	27	66	CM1	31	23	54				
Total général	641	905	1546	CP	21	11	32				
Source: IEF de Malem Hodar (Juillet 2017)				Total général	641	905	1546				
Source: IEF de Malem Hodar (Juillet 2017)											
Tableau N° 5: Effectif du personnel enseignant de la commune de Darou Minam 2											
Effectif du personnel dans les écoles en 2015/2016 -Commune Darou Minam II											
	Arabe			Français			Total général				
Étiquettes de lignes	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total		
MOYEN ET SECONDAIRE							5	5	10		
PRIMAIRE	9	1	10	40	1	41			51		
Total général	9	1	10	40	1	41	5	5	56		
Source: IEF de Malem Hodar (Juillet 2017)											

1.2. SANTE

Sur le plan sanitaire, la Commune de Darou Miname 2 compte trois (3) postes de santé situés dans les villages de Darou Miname 2, Diaga Keur Serigne et Kaïra Diaga. Elle abrite également une case de santé sise à TOUBA Ndiéné.

Carte N°4 : Répartition spatiale des infrastructures sanitaires



Source : SIG ARD Kaffrine (2017)

DIAGNOSTIC : (IR2P)

- ★ 3 Postes de santé :
- ★ (Darou Minam 2, Diaga Keur Serigne, Khaïra Diaga);
- ★ 1 Case de santé (TOUBA Ndiéné);
- ★ 3 Dépôts IB;
- ★ 1 Mutuelle de santé;
- ★ 4 Comités de santé ;

Personnel :

- ★ 3 Infirmiers ;
- ★ 1 Infirmière (TOUBA Ndiéné);
- ★ 1 Assistant infirmier (Khaïra Diaga) ;
- ★ 3 Sages-femmes ;
- ★ 3 matrones;
- ★ 3 dépositaires;
- ★ Personnel d'entretien :

Equipement :

- ★ 6 Lits d'observation et tables de soin;
- ★ Boîtes d'accouchements;
- ★ Boîtes de pansements;
- ★ 2 ambulances dont 1 non fonctionnelle (Poste de santé Darou Minam 2);
- ★ 1 moto au Poste de santé de Darou Miname

L'analyse des données du diagnostic montre un système sanitaire marqué par une faible couverture en infrastructures et un déficit de personnel qualifié.

En effet, au plan de la couverture en poste de santé, le ratio est d'un poste de santé pour 5725 habitants. Cela traduit de réelles difficultés d'accès aux soins de santé si on s'en tient aux normes du PNDS qui sont d'un (1) poste de santé pour 5000 habitants. Dans le même sillage, il faut noter l'absence de logement du personnel au niveau des postes de santé de Darou Minam 2, de Diaga Keur Serigne et de la case de santé de TOUBA Ndiéné.

En ce qui concerne le personnel de santé.

En résumé, le diagnostic du secteur de la santé de la commune permet de retenir des défis majeurs dont les plus importants sont :

Autrement dit, le niveau d'accès à la santé analysé en termes de couverture géographique et en termes de population est faible dans la commune de Darou Minam 2.

Par ailleurs, l'absence de bloc à la maternité de Darou Minam 2 et l'installation provisoire de la maternité de Diaga Keur Serigne témoignent de l'absence de structures sanitaires répondant aux normes.

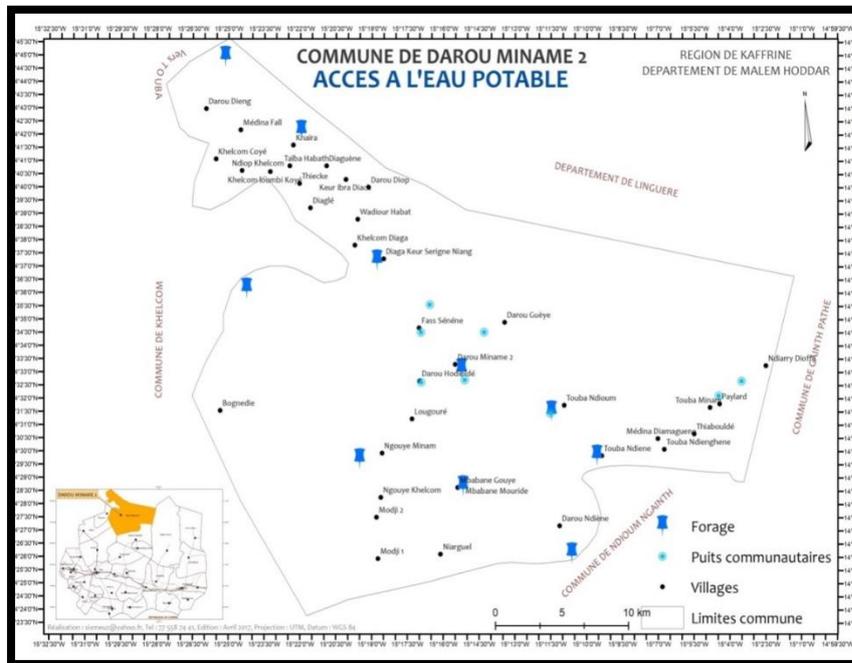
ANALYSE DES ÉCARTS

- ★ poste de santé/5725 habitants pour une norme de 1 poste/5000 habitants ;
- ★ Absence d'Infirmier adjoint au Poste de santé de Darou Minam 2;
- ★ Absence d'Assistant-infirmier au Poste de santé de Diaga Keur Serigne

1.3. HYDRAULIQUE

L'essentiel de l'approvisionnement en eau est assuré par sept (7) forages au niveau de la commune de Darou Miname 2.

Carte N°5 : Répartition des infrastructures hydrauliques



Diagnostic (IR2P)

- ★ 3 forages (Darou Miname 2, Mbabane et NgouréKhelcom) ;
- ★ 18 Branchements communautaires ;
- ★ 2 forages (TOUBA Ndiéné et Darou Ndiéné) ;
- ★ 2 forages agropastoraux (Khaira Diaga et Médina Fall) ;
- ★ 18 Branchements communautaires à Médina Fall ;
- ★ 2 forages (Diaga Keur Serigne et Khelcom Cowé);

Source : SIG ARD Kaffrine (2017)

Le dispositif d'approvisionnement en eau potable dans la commune a connu une bonne tendance grâce au renforcement du nombre de forages, qui a fortement contribué à la densification du réseau d'adduction d'eau.

Toutefois, les villages de Bognédié et Taïba Abath et Thické n'ont pas encore accès au réseau d'approvisionnement en eau potable. Il en est de même pour Carrière Khelcom, Ndiaguène et Thillé des hameaux.

ANALYSE DES ÉCARTS

- ★ Faible capacité du château ;
- ★ Alimentation d'eau par intermittence;
- ★ Défaillance du réseau de distribution;
- ★ Cherté du mètre cube d'eau ;
- ★ Branchements inadéquats (Tuyaux d'extension pas adéquats) ;
- ★ Problème de pression de l'eau

1.4. ASSAINISSEMENT ET CADRE DE VIE

La situation de l'assainissement reste inquiétante dans la commune de Darou Miname 2. Il n'y existe pas un seul système d'assainissement ou d'évacuation des eaux usées et pluviales. Outre le village chef-lieu de la Commune où des séances de « Set-Sétal » sont

souvent organisées par les jeunes durant les « navétanes » aucune activité n'est menée dans ce sens. En termes de nuisances du cadre de vie, le diagnostic participatif a révélé la présence de dépôts sauvages d'ordures et des ravins le long des routes, de réels problèmes qui mettent

ANALYSE DES ÉCARTS

- ★ Absence de systèmes d'assainissement (solide et liquide) ;
- ★ Absence de poubelles et de bennes à ordures dans les quartiers

quotidiennement en péril la santé et le bien-être des populations.

1.4. JEUNESSE ET SPORT

1.4.1. Jeunesse

La jeunesse de la commune de Darou Miname 2 est confrontée à la problématique du sous-emploi. L'orientation des jeunes vers d'autres activités génératrices de revenus pose problème du fait du manque de formation et d'organisation accentué par l'insuffisance et le faible dynamisme des structures d'encadrement existantes. Les contraintes majeures à l'employabilité des jeunes est la sous-qualification professionnelle.

1.4.2. Sport

Le secteur des sports est essentiellement caractérisé par le déficit en infrastructures. Il

DIAGNOSTIC (IR2P)

- ★ Bon niveau d'instruction des jeunes ;
- ★ 14 ASC;
- ★ 1 terrain de football ;
- ★ 1 foyer non fonctionnel à Darou Miname 2 ;
- ★ 1 troupe théâtrale ;
- ★ 1 association des jeunes

communément appelés « néwétanes ». C'est dans ce cadre que les jeunes mettent en place les associations sportives et culturelles (ASC) qui constituent de grand

découle de cette situation la faible pratique des activités sportives qui se réduisent pratiquement aux championnats populaires du football

ANALYSE DES ÉCARTS

- ★ Inexistence d'espace de jeux;
- ★ Absence de terrains réglementaires;
- ★ Insuffisance des équipements;
- ★ Non diversification des activités sportives;
- ★ Absence de subvention ;
- ★ Manque d'implication des jeunes dans la gestion communale

potentiel de mobilisation au service du développement. Malgré l'existence de huit (14) ASC s'activant de manière dynamique, la commune ne dispose que d'un foyer des jeunes fonctionnel.

1.5. Eclairage public

A ce niveau, le diagnostic a principalement porté sur l'électrification et l'éclairage public.

L'énergie électrique n'est pas bien développée dans la commune. En effet seuls trois (03)

villages sont électrifiés sur les trente-neuf (39) que compte la commune. Il s'agit de Darou Minam 2, Diaga Keur Serigne et de Mbabane Mouride. En outre, Aïnoumane Diaga, un hameau distant de 6 km de Diaga et Darou Salam, situé à 2 km de Darou Minam 2

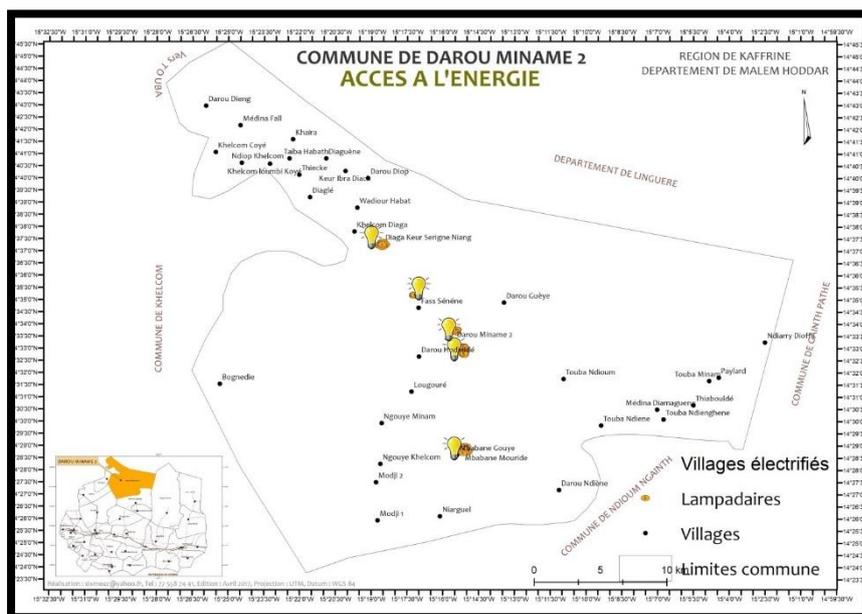
DIAGNOSTIC (IR2P)

- ★ 25 lampadaires dont 19 non fonctionnels ;
- ★ Khelcom Diaga (traversé par le réseau électrique) ;
- ★ Proximité de Darou DIOP au réseau situé à Darou Salam : (1 km)

bénéficient également de l'énergie électrique. Autrement dit, 92% des villages ne disposent pas encore d'électricité et ont des difficultés à développer des activités économiques.

Dans la commune de Darou Minam 2, l'éclairage public ne concerne que le village chef-lieu de commune avec au total quarante-cinq (45) lampadaires dont dix neuf (19) non fonctionnels.

Carte N°6 : Répartition des lampadaires



Source : SIG ARD Kaffrine

ANALYSE DES ÉCARTS

- ★ Insuffisance et non fonctionnalité des lampadaires ;
- ★ Lenteur dans la réparation des pannes des lampadaires ;
- ★ Lenteur dans l'extension de l'éclairage public ;
- ★ Mauvaise qualité des poteaux électriques;
- ★ Coupures intempestives

L'extension de l'électricité dans ces villages, permettrait d'améliorer les conditions de vie et d'existence des populations (développement d'activités liées à l'énergie électrique : atelier de menuiserie métallique et bois, appareil électroménager pour la

conservation des produits alimentaires, les unités de transformation céréalières, et certaines filières économiques comme le lait qui demande une conservation).

1.6. FEMME ET DEVELOPPEMENT

Les femmes représentent près de 46% de la population totale. Elles se sont organisées à travers différentes structures associatives réparties dans la presque totalité des villages. Il s'agit de :

- 03 Groupements de Promotion Féminine (GPF) ;
- 15 Groupements d'Intérêts Economiques (GIE)

Ces groupements sont répartis dans treize (13) villages.

Tableau N°6 : Répartition spatiale des structures associatives

VILLAGES	Nombre GPF	Nombre de GIE
Darou Minam 2	2	2
Diaga Keur Serigne	1	1
Mbabane Mouride	0	1
Mbabane Gouyard	0	1
Niarguel	0	1
Darou Ndiéné	0	1
Médina Mbaye	0	1
Darou Odioldé	0	1
Khaira Diaga	0	2
Khelcom Diaga	0	1
Wadiour Abath	0	1
Touba Ndiéné	0	1
Médina Fall	0	1
TOTAL	3	15

Source : Enquête village 2017

Ces femmes s'activent principalement dans les domaines suivants :

- l'embouche bovine ;
- le petit commerce.

Cependant, les femmes ne disposent pas d'espaces et de cadres de promotion. En effet, il n'existe pas de foyer de la femme. Ainsi, dans le cadre de leurs activités, réunions et séances de formation, l'hôtel communautaire est le seul lieu de rencontre possible.

L'insuffisance de l'information et de la sensibilisation sur la santé de la reproduction impacte négativement sur le comportement des jeunes, surtout des adolescentes, souvent victimes de grossesses précoces.

1.7. ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

DIAGNOSTIC (IR2P)

- ★ Mares, marigots et bas fonds;
- ★ 1 agent eaux et forêt;
- ★ Proximité des réserves sylvo pastorale du Sine Saloum et de Doli;
- ★ Proximité de la forêt classée de Mbégué;
- ★ Dior, deck, deck-dior, sol latéritique

Darou Minam 2 ne dispose que de quelques mises en défens, de mares et bas-fonds. Dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, notamment celui concernant la foresterie, la commune présente un écosystème dégradé se caractérisant par une faible densité du couvert végétal et des espèces ligneuses. Ainsi elle dispose d'une réserve sylvo-pastorale de 38000 hectares dont les 10 000 hectares viennent de la forêt classée de Mbégué

suite au dernier découpage administratif qui a érigé Darou Minam en chef-lieu d'arrondissement. Des structures comme le Projet de Gestion et de Restauration des Terres dégradées (PROGERT) en collaboration avec le service des eaux et forêts, ont appuyé la commune pour sa restauration.

ANALYSE DES ÉCARTS

- ★ Tariessement rapide des mares;
- ★ Feux de brousse ;
- ★ Déforestation;
- ★ Dégradation des terres;
- ★ Problèmes d'adaptation aux changements climatiques ;
- ★ Disparition de certaines espèces animales et forestières;
- ★ Hausse de la température;
- ★ Recrudescence des maladies chroniques respiratoires ;
- ★ Forte diminution des aires de pâturage

Les tendances de dégradation des ressources naturelles s'accroissent à tous les niveaux :

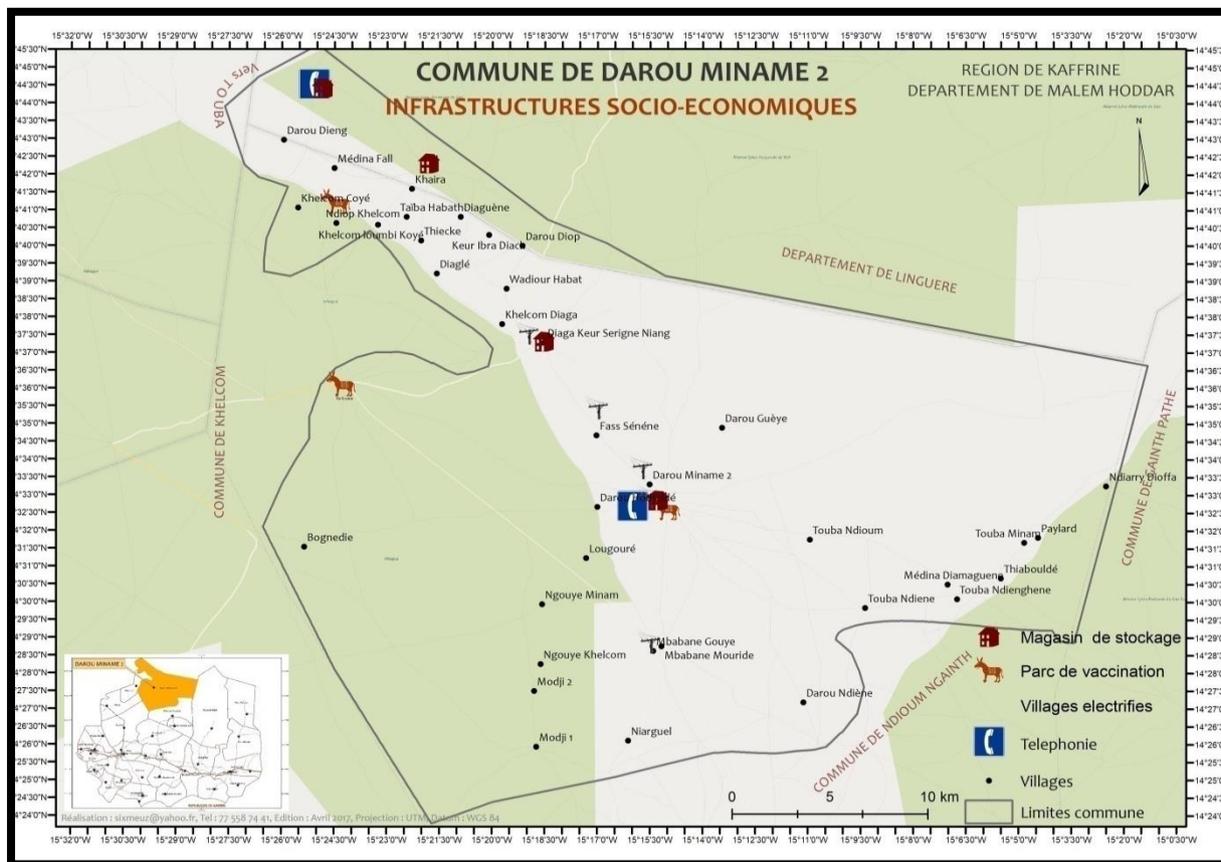
- ❖ coupe abusive ;
- ❖ forte consommation de bois de chauffe, et du bois de service, la carbonisation et l'élagage abusif ;
- ❖ Défrichements de nouvelles terres pour l'agriculture du fait de l'insuffisance de superficies cultivables due à la surexploitation ;

- ❖ feux de brousse dus à l'imprudence des fumeurs, au défrichage sur brûlis, et à l'insuffisance de mesures préventives comme les pares feux ;
- ❖ ravinement intense lié à l'érosion hydrique surtout au niveau des mares et des pistes de production avec le phénomène de l'ensablement ;
- ❖ diminution des ressources en eau de surface à cause de l'assèchement rapide des mares et des bas-fonds.

II. PROFIL ECONOMIQUE

2.1. LES SECTEURS PRODUCTIFS

Carte N°7 : Répartition des infrastructures socio-économique



Source : SIG ARD Kaffrine

2.1.1. AGRICULTURE

Essentiellement portée sur les cultures sous pluie et à un degré moindre sur le maraîchage, l’agriculture constitue la plus importante activité économique exercée par plus de 90 % de la population active.

Son impact sur le plan social et sur les autres activités économiques est tel qu’il est indispensable de lui porter une attention particulière. Considérée comme le meilleur moyen de réduire la pauvreté, la relance de l’agriculture doit permettre que celle-ci ne soit plus principalement destinée l’autoconsommation.

DIAGNOSTIC (IR2P)

- ★ Terres cultivables;
- ★ Bas fonds ;
- ★ 5 magasins de stockage fonctionnels;
- ★ 2 magasins de stockage en construction à Diaga Keur Serigne et Médina Mbaye;
- ★ Périmètres maraîchers;
- ★ moulins à mil fonctionnels;
- ★ Petit matériel agricole: semoir, houe sine, hilaire, arrosoirs,....
- ★ Spéculations :Sous-pluie : mil ; arachide ; maïs, sorgho, patate, sésame, tomate, riz pluvial, gombo, aubergine, oseille, pastèques, piment, potiron, Niébé, tomate, manioc

Le secteur agricole bénéficie d'une main d'œuvre considérable. Le mil « souna » : l'aliment de base de la population locale est pratiqué sur le sol Dior et demeure avec l'arachide des cultures pérennes de rente. Cependant, les rendements ne cessent de baisser suite à l'appauvrissement des sols et le déficit hydrique.

- ♣ Le mil : demeure très prépondérante dans les ressources financières locales. Elle est pratiquée sur les sols Dior.
- ♣ La culture de contre saison est fortement pratiquée par la population. Ainsi, aubergine, tomate, oignons, salade et piment contribuent à la sécurité alimentaire.

L'agriculture pratiquée de manière extensive n'a pas encore permis de manière significative à la population d'améliorer ses conditions de vie.

➤ Les types d'agriculture

Les principales cultures sont les cultures sous pluie et le maraîchage de contre saison.

- ✓ **L'agriculture sous pluie** : C'est la première forme d'agriculture pratiquée par les populations depuis plusieurs siècles. Elle concerne les cultures vivrières telles que le mil, le maïs, et le niébé. Il s'agit d'une agriculture extensive dont les produits servent d'abord à nourrir la famille et à prendre en charge les autres besoins familiaux. La main d'œuvre est constituée essentiellement des membres de la famille même si de plus en plus certaines familles font recours aux ouvriers agricoles. Cette pratique est devenue monnaie courante dans les familles de migrants qui envoient de l'argent pour les travaux champêtres.

Cependant, l'équipement reste encore très primaire avec la charrue et le petit matériel agricole (la houe, la daba etc.), la traction animale comme outil et matériel de travail.

- ✓ **Le maraîchage** : culture de contre saison par excellence, le maraîchage est devenu une activité de faible envergure et pratiquée par quelques ménages. Ce secteur est confronté aujourd'hui à d'énormes difficultés dont les plus frappantes sont :

- ✚ la faiblesse de l'eau du forage ;
- ✚ la cherté du mètre cube d'eau ;
- ✚ L'appauvrissement des sols.

ANALYSE DES ÉCARTS

- ★ Mise en place tardive des intrants agricoles;
- ★ Semence non certifié et insuffisante;
- ★ Manque d'eau pour les cultures hors saison ;
- ★ Semences non adaptées aux changements climatiques ;
- ★ Vétusté du matériel agricole ;
- ★ Insuffisance des terres cultivables ;
- ★ Érosion des sols par les eaux de ruissellement et le vent

2.1.2. VULNERABILITE DE L'AGRICULTURE FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans la commune de Darou Minam 2, l'agriculture est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique, notamment à cause de sa dépendance à l'égard des rendements de l'agriculture sous pluie et du manque de capacités. Les effets du changement climatique (l'incidence accrue des inondations et de la propagation des maladies et l'augmentation du risque de conflits en raison de la raréfaction des terres et de l'eau) sont d'ores et déjà évidents.

En effet, la baisse pluviométrique, les vents violents et les inondations sont les principaux risques climatiques qui menacent les cultures sous pluie, entraînent la dégradation, la destruction des terres arables, l'érosion et l'appauvrissement des sols.

Les principaux enjeux relatifs à ces ressources et moyens d'existence sont :

- La baisse de la production et des rendements ;
- Destruction des cultures : assèchement et ensablement ;
- Stress hydrique ;
- Dépendance à la culture sous-pluie ;
- L'utilisation des variétés non adaptés ;
- Le manque de magasins de stockage.

STRATEGIES D'ADAPTATION

- ★ Promotion de l'utilisation de semences améliorées adaptées ;
- ★ Promotion des techniques de DRS (zaï, diguettes anti-érosives, etc.) ;
- ★ Développement du maraîchage ;
- ★ Promotion de la fumure organique (fosses fumières et de compostières, bassins de compostage) ;
- Renforcement des systèmes de prévention et d'alerte précoce en matière de sécurité alimentaire (information, suivi de la campagne agro-pastorale, prévisions saisonnières, stocks de sécurité, etc.).

2.1.3. ELEVAGE

L'élevage est la deuxième grande activité du secteur primaire après l'agriculture. Il est de plus en plus associé à la valorisation des produits agricoles pour pallier à la malnutrition et à l'aviculture traditionnelle pour améliorer les revenus des agro pasteurs. Ainsi, le cheptel de la Commune est composé de : bovins, équins, asins, ovins et caprins.

La commune de Darou Minam 2 bénéficie de zones de pâturage grâce à sa proximité avec la forêt classée de Mbégué, de Doli et avec les réserves sylvo pastorale du Sine Saloum.

La zone de Khelcom est considérée comme la zone d'élevage par excellence car composée en majorité de peulhs. Toutefois, il faut noter que certains agropasteurs, particulièrement les peulhs se privent de la quête de profit à travers ce commerce car ils ne vendent leurs animaux que sous pression d'une extrême nécessité.

Diagnostic (IR2P)

- ★ 20 abreuvoirs;
- ★ Cheptel important ;
- ★ 2 Parcs de vaccination (dont 1 à Khelcom Cowé) ;
- ★ 2 agents vétérinaires ;
- ★ 2 bassins de rétention (Artouki et Diaga Keur Serigne) ;
- ★ Campagnes de vaccination

L'élevage de l'espèce bovine, ovine et équine est respectivement considéré comme les plus importants du fait des moyens humains, financiers et matériels qu'ils mobilisent. Quant aux asins et aux équins, ils sont utilisés comme animaux de trait. Leur utilité réside d'une

part dans leurs forces de travail et d'autre part dans leur capacité à assurer le transport des personnes et des biens.

Toutefois, le secteur est confronté à des difficultés qui risquent de freiner son développement.

ANALYSE DES ÉCARTS

- ★ Vol de bétail ;
- ★ Manque de pâturage ;
- ★ Récurrence des pathologies chez le bétail ;
- ★ Insuffisance des parcs de vaccination ;
- ★ Faiblesse génétique ;
- ★ Caractère extensif de l'élevage ;
- ★ Absence d'agent et de pharmacie vétérinaire

Les feux de brousse détruisent le couvert végétal de la commune. Mais il existe des zones de pâturage ou zones de repli du bétail qui sont un domaine classé géré par l'Etat à travers les services des eaux et forêts. Chaque année, les points

d'eau (mares et marigots) tarissent vite. Le seul point d'abreuvement du bétail est le forage.

2.1.4. VULNERABILITE DE L'ELEVAGE FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'élevage est le secteur le plus émetteur de Gaz à Effets de Serre (GES). Il peut être appréhendé sous le terme de pastoralisme en tant que mode de vie et activité économique mobile déterminée principalement par la recherche d'eau et de pâturage pour le cheptel.

Les principaux risques climatiques à fort impact sur le bétail sont : **le déficit pluviométrique, la baisse de la pluviométrie.**

Autrement dit, les risques climatiques liés à la pluviométrie sont les principales menaces qui pèsent sur le bétail dont le mode d'exploitation dominant reste l'élevage transhumant. La valorisation et la pérennisation de l'élevage passent par la prise en compte des enjeux que sont :

- Santé animale menacée : forte mortalité - maladies fréquentes ;
- Baisse de la productivité ;
- Le manque de maîtrise sur la préservation du capital bétail ;
- Insuffisance des pâturages – changement de régime (consommation de sachets plastiques) ;
- Le manque d'aménagement et d'organisation des pâturages et parcours ;
- Gestion inadéquate des ressources ;
- L'absence de système d'alerte précoce ;
- Les difficultés d'accès à l'eau ;
- Faible organisation des éleveurs.

▪ STRATEGIE D'ADAPTATION

Sécurisation des zones à vocation pastorale et des espaces pastoraux stratégiques (bas-fonds, pistes d'accès aux points d'eau, etc.) ;

Production fourragère et constitution de stocks alimentaires (foin, résidus cultureaux, paille) ;

Elevage à cycle court ;

Gestion de la transhumance (informations sur les parcours, les zones d'accueil, prévention et règlement des conflits, etc.) ;

Intensification raisonnée des systèmes d'élevage (Amélioration génétique, embouche, production laitière)

2.1.5. ARTISANAT

Le secteur de l'artisanat réunit plusieurs corps de métiers qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie et de la production (réparation, entretien, fabrication de matériels, équipements, transformation et valorisation des ressources locales etc.). Ces artisans rencontrent beaucoup de difficultés pour optimiser leurs activités à cause de l'enclavement, de l'absence de marchés adéquats et de la faiblesse de la demande de services.

C'est pourquoi, beaucoup d'entre eux se reconvertissent dans d'autres créneaux plus porteurs.

Diagnostic (IR2P)

Présence d'artisans :

- ★ Tailleurs ;
- ★ Menuisiers bois;
- ★ Menuisiers métalliques;
- ★ Forgerons;
- ★ Coiffeuses;
- ★ Maçons;
- ★ Boulangers;
- ★ Vulcanisateurs;
- ★ Bijoutiers;
- ★ Plombiers;
- ★ Electriciens

Ce secteur est généralement plombé par l'absence d'infrastructures adaptées. A bien des égards, il est marqué par le caractère informel. Le secteur de l'artisanat souffre d'un manque d'équipements et d'organisation des différents acteurs. A ceux-là s'ajoutent des problèmes de renforcement de capacités des acteurs, de marchés et d'approvisionnement en matières premières et d'infrastructures artisanales.

Ce secteur fournit des services consommés par les populations, et des produits utilisés par les autres secteurs productifs de l'économie locale malgré ses nombreuses contraintes.

ANALYSE DES ÉCARTS

- ★ Manque d'espace de travail ;
- ★ Absence de formation des artisans ;
- ★ Absence de partenaires financiers ;
- ★ Accès difficile aux financements.

L'extension de l'électricité dans les trente-six (36) villages restants permettrait d'améliorer les conditions de vie et d'existence des populations, plus particulièrement le développement des activités liées à l'énergie électrique : (atelier de menuiserie métallique et bois, appareil électroménager pour la conservation des produits alimentaires, les unités de transformation céréalières, et certaines filières économiques comme le lait qui demande une conservation).

2.2. LES SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

2.2.1. LE COMMERCE

Les échanges dans la commune sont axés sur l'approvisionnement et la distribution des produits agricoles d'une part, et sur les produits manufacturés d'autre part.

DIAGNOSTIC (IR2P)

Existence d'équipements marchands :

- ★ 3 marchés hebdomadaires (Darou Minam 2, Diaga Keur Serigne et Khaira Diaga);
- ★ souks;
- ★ boutiques;
- ★ échoppes;
- ★ étales;
- ★ gargotes;
- ★ Boulangeries traditionnelles

La majeure partie des infrastructures marchandes se trouvent au niveau du chef-lieu de la commune. Le commerce est très développé dans la commune de Darou Minam 2 avec l'existence de trois (3) marchés hebdomadaires (louma) qui assurent l'approvisionnement des populations et la commercialisation des produits issus des différentes zones. L'enclavement de la commune est un prétexte de l'existence des boutiques et des

étales dans certains villages qui font office de marchés et qui permettent aux populations de s'approvisionner quotidiennement.

Il n'existe aucune structure de micro finance dans la commune. Les acteurs économiques se déplacent jusqu'à Kaffrine pour sécuriser leur argent.

Mais malgré l'existence de boutiques, le commerce de détail est la principale caractéristique du secteur. Il se fait à travers les boutiques et échoppes, le marché permanent et surtout le marché hebdomadaire.

Toutefois, ce secteur est aussi confronté à de nombreuses contraintes. Les principales sont :

ANALYSE DES ÉCARTS

- ★ Enclavement de la Commune;
- ★ Absence de partenaires ;
- ★ Absence de magasins de stockage dans les marchés;
- ★ Problèmes d'approvisionnement en produits ;
- ★ Rareté des contrôles sur les produits commercialisés (hygiène et prix);
- ★ Absence de marché permanent;
- ★ Absence d'électricité

2.2.2. TRANSPORT

Dans la commune de Darou Minam 2 l'enclavement a toujours été un frein à l'économie locale, il a eu aussi des incidences sur les possibilités d'accès aux services sociaux de base

DIAGNOSTIC (IR2P)

- ★ Moyens de transport attelés (charrettes) ;
- ★ Véhicules L200 porte bagages
- ★ Véhicules de transport de marchandises sur les axes :
TOUBA – NdioumNgainth ;
TOUBA Ndiéné--TOUBA

particulièrement, l'éducation et la santé dont celle maternelle.

En effet la commune n'est traversée par aucune route latéritique, mais de pistes sablonneuses, cahoteuses surtout en saison hivernale. Ainsi, le transport est assuré par les horaires qui sont des véhicules de transport en commun, des véhicules L200 porte-bagages.

Ces véhicules desservent les axes :

- Touba Ndiéné-TOUBA ;
- Touba-Ndioum Ngainth.

Cependant, compte tenu de leur importance dans la perspective du développement des échanges intra et extra, le bilan diagnostique communal de Darou Minam 2 a défini ses besoins prioritaires en matière des pistes de production reliant les villages les plus importants selon les axes suivants :

- ✓ Touba Bélèle-Diaga-Darou Minam ;
- ✓ Touba Bélèle- Khelcom Cowé- Mbégué-Diakhao ;
- ✓ Darou Minam- Ndioum Ngaith ;
- ✓ Darou Minam-Lougane-Touba Ndiéné-Médina Mbaye-Darou Ndiéné-Thioyi Ndioum-Ndioum Ngainth.

2.2.3. RESEAUX D'ECHANGES, COMMUNICATIONS, TELECOMMUNICATIONS

Le secteur de la communication dans la Commune est faible. Il est marqué par la présence du réseau de téléphone mobile et fixe. Les perturbations du réseau de téléphone sont assez fréquentes surtout pendant la saison des pluies. Cependant, on note l'importance du réseau téléphonique mobile dans la Commune. L'Internet et l'informatique qui sont des outils de développement surtout dans le processus de la décentralisation ne sont pas présents dans la Commune et cela constitue aussi une contrainte non moins importante.

C'est ainsi que pour promouvoir le développement de la Commune, il urge de réaliser l'extension des télécommunications pour un meilleur accès aux TIC, mais aussi densifier davantage le réseau électrique.

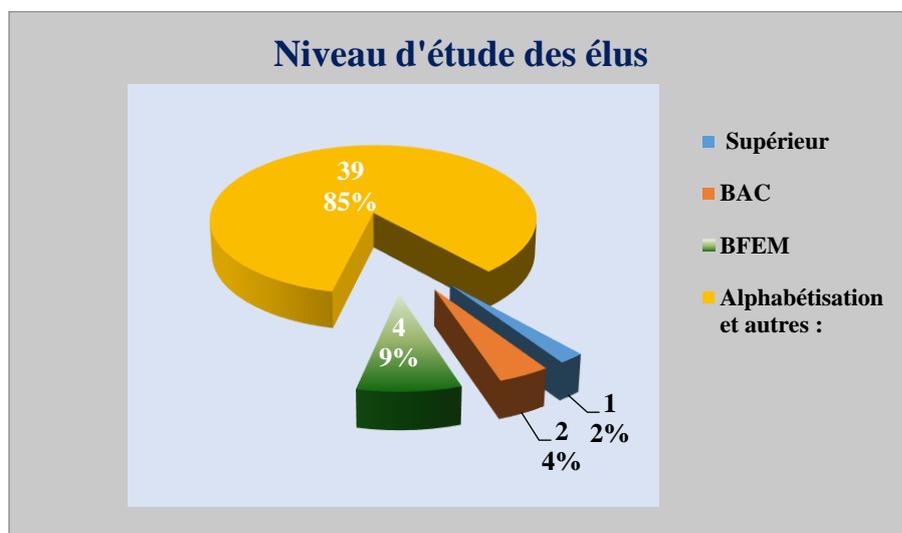
III. PROFIL GOUVERNANCE

3.1. PROFIL DES ELUS

Le Conseil Municipal sous le sceau de la parité, est composé quarante-six (46) élus municipaux. Il est structuré en bureau exécutif et 15 commissions techniques cadrant avec les domaines de compétences transférées aux communes, dont 5 dynamiques.

Le niveau d’instruction des élus est faible. En effet, sur les 46 conseillers, seuls sept (7) ont un niveau d’instruction acceptable.

Graphique N°5 : Niveau d’étude des élus



Source : Enquête 2017 pour le PDC

3.2. ANALYSE DE LA GOUVERNANCE

La mesure des performances publiques (MPP) situe la commune de Darou Minam 2 dans la catégorie des « bonne performance ». Cependant la note globale traduit des situations diverses dans les trois domaines qui ont fait l’objet de cette évaluation.

Dans le domaine 1 (*Capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations*), composé des sous-domaines de l’accès aux services sociaux de base et de la promotion du développement de l’économie locale, les prévisions ont été exécutées à hauteur de 84,29% pour l’éducation et à 100% pour la santé. Concernant le développement économique local, il faut signaler que la collectivité locale de Darou Minam 2 est l’une des localités de la région qui dispose d’un énorme potentiel foncier avec des réserves forestières immenses, d’une importante main d’œuvre agricole, d’un important cheptel, en somme des potentialités hydro agricoles immenses auxquelles il faut ajouter l’existence de trois marchés hebdomadaires qui facilitent l’écoulement des productions locales. En revanche la collectivité locale souffre d’un enclavement criard accentué par le manque de formation des producteurs

locaux, le manque d'unités de transformation des produits locaux et la vétusté du matériel agricole existant. En outre, Darou Minam 2 a consacré la majeure partie de son budget de 2015, 47,82%, à la promotion du développement économique local.

En ce qui concerne la *capacité de pilotage institutionnel* représentant le domaine 2 de l'évaluation, il faut souligner dans la gestion administrative, l'absence d'outils de planification permettant d'assurer un meilleur suivi des tâches administratives de la municipalité. Quant à la gestion technique, la municipalité a obtenu plus de la moitié du score attendu. Dans le même sens, il serait important de renforcer la collaboration avec les services techniques et de renforcer le personnel en vue d'assurer la comptabilité. Pour la gestion fiduciaire, il serait important de prévoir des actions de renforcement de capacité dans le budget afin d'améliorer le niveau de gestion de l'équipe municipale. Il ne faut pas perdre de vue les efforts à consentir dans le recouvrement des impôts et taxes locaux.

Dans le domaine 3 (*Participation citoyenne dans la gestion des affaires locales*) la collectivité locale a glané la presque totalité du score attendu. Cela révèle l'existence d'une parfaite cohésion entre la municipalité et la population.

3.3. LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

La gouvernance des acteurs au développement porte sur l'analyse de la dynamique des organisations communautaires de base (OCB), des partenaires techniques et financiers et des structures administratives dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités.

➤ *Les structures administratives*

a) La Sous-préfecture

Elle constitue la première structure administrative assurant les fonctions de délégué du Président de la République et de représentant de tous les ministres. Le Sous-préfet assure le contrôle de légalité des actes de la commune.

b) Le Centre d'Appui au Développement Local(CADL)

Il est la structure technique déconcentrée la plus proche de la collectivité locale et des populations à la base. Elle a une mission globale d'appui de la collectivité locale et aux partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre des activités de développement à la base.

c) Les Eaux et Forêts

La commune bénéficie des services des Eaux et Forêts. L'agent des Eaux et Forêts en service assure son rôle d'appui conseil au conseil municipal pour une bonne gestion des ressources

naturelles. Mais il demeure confronté à des problèmes de moyens logistiques et de fonctionnement, eu égard à l'étendu de la zone.

➤ **Les organisations communautaires de base (OCB)**

Elles sont de plusieurs types :

➤ **GPF**

La commune de Darou Miname 2 compte quinze (15) groupements d'intérêt économique et seulement trois (3) groupements de promotion féminine. Ces structures associatives se caractérisent essentiellement par leur faible capacité organisationnelle, technique et financière d'où une inefficacité de leurs missions de promotion économique et sociale de leurs membres.

➤ **Les ASC**

Les ASC regroupent des jeunes orientés vers des activités sportives et culturelles en l'occurrence le football et la lutte traditionnelle. La commune de Darou Miname 2 compte quatorze (14) ASC formelles. Les ASC sont confrontées principalement à un manque d'infrastructures aménagées pour mener leurs activités. Pourtant ces ASC constituent un vivier potentiel pour la promotion d'activités économiques pour la création de richesses et d'emploi.

➤ **Les Dahiras**

Ils sont les organisations musulmanes très présentes dans la commune de Darou Minam 2 qui est un creuset de foyers religieux. Ils sont d'obédiences confrériques diverses (Mouride, Tidiane, Niassène). Ce sont des organisations «confrériques» musulmanes. Elles ont comme objectifs de faire la promotion socioculturelle et religieuse de leurs membres. Elles organisent très souvent des séances de lecture de Coran dans tous les quartiers. C'est aussi des organisations d'entraide qui développent une forte solidarité entre les membres.

➤ **Les CGE**

Les comités de gestion des écoles de la commune de Darou Miname 2 sont dynamiques. En effet, malgré l'insuffisance des ressources financières, ils veillent sur la qualité des infrastructures et matériels didactiques. De plus, les parents sont particulièrement motivés.

TROISIEME PARTIE :

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

DE LA COMMUNE

IV. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

L'atelier de planification a été l'occasion de déterminer la vision de développement de la commune, les axes stratégiques, les objectifs et plans d'action 2018-2022. Au regard du diagnostic participatif et s'appuyant sur les orientations nationales traduites par Plan Sénégal Emergent (PSE) et départementales, en l'occurrence le Plan Départemental de Développement (PDD), la commune de Darou Miname 2 veut, à l'horizon 2035, devenir «**Un pôle de développement agro-sylvo pastoral basé sur une valorisation des ressources locales**». Cette vision est non seulement motivée par sa position géographique, ses potentialités et réalités socio-économiques, mais également sur sa capacité de relever les défis.

4.1. Objectifs et Stratégies de développement

La réalisation d'une telle vision passera par :

- ★ le désenclavement de la commune ;
- ★ le développement du capital humain ;
- ★ la valorisation des potentialités ;
- ★ la consolidation de la gouvernance locale.

Ainsi, les axes stratégiques pour lesquels la commune a opté sont les suivants :

AXE 1 : Amélioration de la gouvernance territoriale ;

AXE 2 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base;

AXE 3 : Développement d'une économie locale basée sur la valorisation des potentialités locales ;

AXE4: Désenclavement de la commune

Ces quatre (4) orientations stratégiques de développement sont déclinées en objectifs de développement. Pour atteindre chacun de ces objectifs ci-dessous énumérés (Voir Tableau N°6), des objectifs spécifiques ont été dégagés. Ces objectifs spécifiques qui, à leur tour, ont généré des actions à exécuter pour apporter des réponses concrètes à la problématique de développement de la commune de Darou Minam2.

Tableau N°7 : Orientations stratégiques et objectifs spécifiques

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Renforcement des capacités d'intervention des acteurs locaux	Renforcer les capacités du conseil
	Doter le conseil municipal de matériel et équipements adéquats
Amélioration de la politique fiscale	Mettre en place un système adéquat de recouvrement des taxes en relation avec les STD
	Améliorer la visibilité de la politique communale
Amélioration de l'offre sanitaire des populations	Améliorer l'accès aux structures sanitaires
	Renforcer le personnel de santé
Amélioration de l'offre éducative et de formation professionnelle	Améliorer l'environnement scolaire
	Renforcer la gouvernance scolaire
Amélioration de l'accès à l'eau potable	Améliorer l'accès à l'eau potable des populations
	Renforcer la gouvernance hydraulique
Amélioration de l'urbanisme et du cadre de vie des populations	Améliorer l'hygiène et le système d'assainissement
	Améliorer les conditions de vie des populations
Amélioration du cadre d'épanouissement de la jeunesse et de développement des activités sportives	Renforcer l'offre en infrastructures sportives
	Promouvoir la pratique des activités sportives
Promotion des couches vulnérables	Promouvoir la prise en charge des groupes vulnérables
	Améliorer la condition de la femme
Préservation de l'environnement et gestion des ressources naturelles	Préserver l'environnement et les ressources naturelles
	Développer des stratégies d'adaptation aux changements climatiques
Développement de la production agricole	Renforcer les équipements et les infrastructures hydro agricoles
	Améliorer l'accès aux intrants et au matériel agricole
	Renforcer les capacités des acteurs
	Promouvoir l'accès aux financements
Accroissement de la productivité des activités pastorales	Renforcer les équipements et les infrastructures pastorales
	Promouvoir l'accès au financement
	Améliorer la capacité de production
Renforcement des productions artisanales	Renforcer les infrastructures et les équipements artisanaux
	Organiser les artisans
	Promouvoir les productions artisanales
Développement de l'activité commerciale	Valoriser les potentialités commerciales de la commune
Désenclavement de la commune	Renforcer les infrastructures et équipements de transport

Source : Atelier de planification PDC 2017

4.2. Plan d'actions quinquennales (2018-2022)

AXE 1 : AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE							
SECTEUR	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)				
			2018	2019	2020	2021	2022
GOUVERNANCE TERRITORIALE	Former les élus sur la décentralisation et le développement local	Darou Miname 2	3.000.000				
	Former le personnel communal	Darou Miname 2	3.600.000				
	Renforcer l'informatisation de l'Etat Civil	Darou Miname 2		PM			
	Doter la municipalité d'outils d'archivage adéquats	Darou Miname 2		3.500.000			
	Sensibiliser la population sur le paiement des taxes et autres redevances	Darou Miname 2	200.000	200.000	200.000	200.000	200.000
	Recenser, de manière exhaustive, les niches de recettes	Darou Miname 2	PM				
	Organiser un forum avec les partenaires	Darou Miname 2	300.000	300.000	300.000	300.000	300.000
	Créer un site web pour la commune	Darou Miname 2		1.500.000			
	Assurer la maintenance du site	Darou Miname 2		125.000	125.000	125.000	125.000
	SOUS-TOTAL GT			7.100.000	5.625.000	625.000	625.000
TOTAL AXE 1			14.600.000				

AXE 2 : AMELIORATION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE							
SECTEUR	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)				
			2018	2019	2020	2021	2022
ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	Sensibiliser la population sur les méfaits des changements climatiques		PM	PM	PM	PM	PM
	Organiser des reboisements et assurer le suivi		PM	PM	PM	PM	PM
	Sensibiliser la population sur les méfaits des déchets plastiques		PM	PM	PM	PM	PM
	SOUS-TOTAL ENVIRONNEMENT ET GRN		PM	PM	PM	PM	PM

AXE 2 : AMELIORATION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE							
SECTEUR	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)				
			2018	2019	2020	2021	2022
SANTE	Construire un poste de santé	Médina Fall	25000000				
	Construire un poste de santé	Mbabane Mouride				25000000	
	Construire un poste de santé	Paylard					25000000
	Construire un poste de santé	Darou Diop			25000000		
	Construire 1 logement pour le personnel de santé	TOUBA Ndiéné		5000000			
	Construire 1 logement pour le personnel de santé	Darou Minam 2		5000000			
	Construire 1 logement pour le personnel de santé	Diaga Keur Serigne	5000000				
	Construire un bloc maternité	Darou Minam 2	5000000				
	Construire des latrines au niveau du Poste de Khaïra Diaga	Khaïra Diaga	3000000				
	Doter le case de santé de TOUBA Ndiéné d'un panneau solaire et d'un frigotherme	TOUBA Ndiéné	5000000				
	Construire un mur de clôture au Poste de santé de Diaga Keur Serigne	Diaga Keur Serigne			3000000		
	Electrifier le Poste de santé de Khaïra Diaga (solaire)	Khaïra Diaga					1.500.000
	Doter le poste de santé de Khaïra Diaga en ambulance médicalisée	Khaïra Diaga				25000000	
	Doter le poste de santé de Darou Minam 2 en ambulance médicalisée	Darou Miname 2			25000000		
	Recruter 1 Infirmier adjoint au Poste de santé de Darou Minam 2	Darou Miname 2			PM		
	Recruter un Assistant infirmier au poste de santé de Diaga Keur Serigne	Diaga Keur Serigne		PM			
	SOUS-TOTAL SANTE			43.000.000	1.000.000	53.000.000	50.000.000

AXE 2 : AMELIORATION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE							
SECTEUR	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)				
			2018	2019	2020	2021	2022
EDUCATION	Construire une école	(Odioldé)		15000000			
	Construire une école	Artouki		15000000			
	Construire une école	Médina Fall			15000000		
	Construire une école	Bognédié			15000000		
	Construire une école	Ngouré Khelcom				15000000	
	Construire une salle de classe	Niarguel			3000000		
	Construire une salle de classe	Wadiour Abath	3000000				
	Construire deux (2) salle de classe	(Wéndou Maodo)	6000000				
	Construire une salle de classe	Khelcom Diaga	3000000				
	Construire quatre (4) salles de classes au CEM	Darou Miname 2		6000000	6000000		
	Construire un bloc administratif au CEM	Darou Miname 2					10000000
	Construire un mur de clôture à l'école de Khaïra Diaga	Khaïra Diaga			12000000		
	Construire un mur de clôture à l'école de Diaga Keur Serigne	Diaga Keur Serigne				12000000	
	Raccorder au réseau AEP l'école de Wadiour Abath	Wadiour Abath	2000000				
	Raccorder au réseau AEP l'école de Khelcom Diaga	Khelcom Diaga	2000000				
	Raccorder au réseau AEP l'école de Niarguel	Niarguel		2000000			
	Construire des latrines à fosse ventilée à l'école de Paylard	Paylard	1000000				
	Construire des latrines à fosse ventilée à l'école de Wadiour Abath	Wadiour Abath	1000000				
	Construire des latrines à fosse ventilée à l'école de Ndiaguène	Ndiaguène	1000000				
	Construire des latrines à fosse ventilée à l'école de Wendou Maodo	Wendou Maodo		1000000			
	Construire des latrines à fosse ventilée à l'école de Niarguel	Niarguel	1000000				
	Construire des latrines à fosse ventilée à l'école de Khelcom Diaga	Khelcom Diaga	1000000				
	Raccorder le CEM au réseau électrique	Darou Miname 2		1500000			
Raccorder l'école élémentaire au réseau électrique	Darou Miname 2	1500000					

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE DAROU MINAME 2 (2018-2022)

Initier un cadre de concertations des acteurs intervenant dans la commune	Darou Miname 2	PM				
Initier le tutorat des élèves allochtones	Commune	PM				
Plaidoyer pour la revitalisation des cantines scolaires	Malem Hodar	PM				PM
Sensibiliser les élèves sur la santé reproductive des jeunes et des adolescents	Commune	PM	PM	PM		PM
Sensibiliser les parents sur le mariage précoce	Commune	PM	PM	PM		PM
SOUS-TOTAL EDUCATION		22.500.000	40.500.000	51.000.000	27.000.000	10.000.000

AXE 2 : AMELIORATION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

SECTEUR	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)				
			2018	2019	2020	2021	2022
HYDRAULIQUE	Raccorder le village de Bognédié au réseau hydraulique	Bognédié			15000000		
	Raccorder Carrière Khelcom au réseau hydraulique	Carrière Khelcom		30000000			
	Améliorer le réseau de distribution à TOUBA Ndioum	TOUBA Ndioum	10000000				
	Améliorer le réseau de distribution à Thiolé	Mbabane Mouride	12000000				
	Améliorer le réseau de distribution à Mbabane Gouyard	Mbabane Gouyard	5000000				
	Réfectionner le réseau de distribution à Ngouré Minam	Ngouré Miname		15000000			
	Améliorer le réseau de distribution à Ngouré Khelcom	Ngouré Khelcom	5000000				
	Faire une extension du réseau à :	Thiéké, Dépé	10000000				
		Médina Fall		5000000			
		Darou Salam					
		Ngouré	5000000				
		Ngouré Minam	5000000				
		Loumby Khelcom	5000000				
	Doter d'un groupe électrogène le forage de Darou Minam 2	Darou Minam 2		2000000			
Faire un plaidoyer auprès du Service de l'Hydraulique pour l'installation d'une unité de potabilisation de l'eau du forage de TOUBA Ndiéné		PM					
Restructurer l'ASUFOR de Khaïra Diaga		PM					
SOUS-TOTAL HYDRAULIQUE		57.000.000	52.000.000	15.000.000	0	0	

AXE 2 : AMELIORATION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE								
SECTEUR	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)					
			2018	2019	2020	2021	2022	
URBANISME ET CADRE DE VIE	Doter la commune de 1000 poubelles				2000000			
	Doter la commune de 50 bacs à ordures				500000			
	Electrifier les villages de	TOUBA Ndiéné				40000000		
		Darou Ndiéné					45000000	
		Médina Mbaye					40000000	
		Ndiaguène						45000000
		Wadiour Abath						45000000
		Khelcom Cowé			35000000			
		Darou Odioldé	35000000					
		Darou Diop			35000000			
		Lougane	35000000					
		Fass Sène				30000000		
		Khairara Diaga				30000000		
	Médina Fall	35000000						
	Electrifier l'axe :	Darou Minam-Lougane-TOUBA Ndiéné-Médina Mbaye-Darou Ndiéné					70000000	
		TOUBA Ndiéné-Médina Diamaguène-TOUBA Minam-Paylard-Ndiary Ndioffa						80000000
	Créer une radio communautaire	Darou Minam 2					10000000	
Faire un plaidoyer pour l'installation d'une antenne Expresso et d'un groupe électrogène			PM					
Faire un plaidoyer auprès de la SENELEC pour une amélioration de la tension électrique			PM					
Promouvoir l'éclairage par le solaire				PM				
SOUS-TOTAL URBANISME ET CADRE DE VIE			105000000	70000000	102500000	165000000	170000000	

AXE 2 : AMELIORATION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE							
SECTEUR	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)				
			2018	2019	2020	2021	2022
JEUNESSE ET SPORT	Construire un terrain réglementaire à Khaira Diaga	Khaira Diaga	10000000				
	Construire un terrain réglementaire à Darou Diop	Darou Diop	10000000				
	Construire un terrain réglementaire à Médina Mbayène	Médina Mbayène	10000000				
	Construire un terrain réglementaire à Dépé	Dépé	10000000				
	Construire un terrain réglementaire à Médina Fall	Médina Fall	10000000				
	Construire un terrain réglementaire à Khaira Diaga	Khaira Diaga	10000000				
	Réhabiliter le foyer des jeunes de Darou Minam 2	Darou Minam 2			5000000		
	Construire 1 foyer des jeunes à Khaira Diaga	Khaira Diaga					15000000
	Construire 1 dojo à Darou Minam 2	Darou Minam 2		50000000			
	Construire 1 terrain multifonctionnel	Darou Minam 2			75000000		
	Aider les ASC à se formaliser et leur faire bénéficier de formation en organisation et leadership		PM	PM			
SOUS-TOTAL JEUNESSE ET SPORT			60000000	50000000	80000000	0	15000000

AXE 2 : AMELIORATION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE							
SECTEUR	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)				
			2018	2019	2020	2021	2022
PROMOTION DES COUCHES VULNERABLES	Mise en place d'un fonds de soutien des activités économiques des personnes vivant avec un handicap					5000000	
	Renforcer les capacités des GPF		15000000				
	SOUS-TOTAL PROMOTION COUCHES VULNERABLES			15000000	0	0	5000000
TOTAL AXE 2			1.286.000.000				

AXE 3 : DEVELOPPEMENT D'UNE ECONOMIE LOCALE BASEE SUR LA VALORISATION DES POTENTIALITES LOCALES							
SECTEUR	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)				
			2018	2019	2020	2021	2022
AGRICULTURE	Mettre en place une ferme agricole	Mbabane Mouride	10000000				
	Construire 7 bassins de rétention :	TOUBA Ndiéné		15000000			
		Darou Ndiéné		15000000			
		Médina Mbaye			15000000		
		Thiabouly				15000000	
		Paylard				15000000	
		Médina Diamaguène					15000000
	Plaidoyer pour l'octroi des terres dans la réserve du Saloum	Thiabouly, Paylard, Ndiary Ndioffa	PM				
	Construire 25 magasins de stockage par village			30000000	30000000	30000000	30000000
	Plaidoyer pour la livraison à temps opportun des intrants de bonne qualité et en quantité suffisante			PM	PM	PM	PM
	Mise à disposition des produits phytosanitaires			PM	PM	PM	PM
	Former les producteurs sur les techniques de compostage					1000000	1000000
	Former 10 relais en agriculture			1500000			
	Accompagner le secteur maraicher par rapport aux crédits de campagne			5000000			
SOUS-TOTAL AGRICULTURE			46500000	60000000	46000000	60000000	46000000

AXE 3 : DEVELOPPEMENT D'UNE ECONOMIE LOCALE BASEE SUR LA VALORISATION DES POTENTIALITES LOCALES								
SECTEUR	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)					
			2018	2019	2020	2021	2022	
ELEVAGE	Construire un parc à vaccination	Khaira Diaga			5000000			
	Construire un parc à vaccination	Khelcom Diaga	5000000					
	Construire un parc à vaccination	Ngouré Khelcom			5000000			
	Construire un parc à vaccination	Médina Fall		5000000				
	Construire un abreuvoir	Diaguène		2500000				
	Construire un abreuvoir	Darou Odioldé		2500000				
	Mettre en place un dépôt vétérinaire	Darou Minam 2	5000000					
	Construire une aire d'abattage	Darou Minam 2			7500000			
	Construire une unité de transformation laitière	Darou Minam 2					30000000	
	SOUS-TOTAL ELEVAGE			10000000	10000000	85000000	0	30000000
AXE 3 : DEVELOPPEMENT D'UNE ECONOMIE LOCALE BASEE SUR LA VALORISATION DES POTENTIALITES LOCALES								
SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)					
			2018	2019	2020	2021	2022	
ARTISANAT ET COMMERCE	Construire une maison d'outils					30000000		
	Rendre fonctionnel le CREPA		5000000					
	Construire 9 souks	Darou Minam		11250000				
	Construire 3 souks	Khaira Diaga		3750000				
	Construire 3 souks	Diaga Keur Serigne		3750000				
	Construire de 1 Hall de marché	Darou Minam	12000000					
	Construire de 1 Hall de marché	Khaira Diaga	12000000					
	Construire de 1 Hall de marché	Diaga Keur Serigne	12000000					
	SOUS-TOTAL ARTISANAT ET COMMERCE			41000000	18750000	0	30000000	0
	TOTAL AXE 3			483.250.000				

AXE 4 : DESENCLAVEMENT DE LA COMMUNE							
SECTEUR	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)				
			2018	2019	2020	2021	2022
TRANSPORT	Construire les axes routiers	Touba Bèlèle-Diaga-Darou Minam			750 000 000		
		Touba Bèlèle- Khelcom Cowé- Mbégué-Diakhao					1125000000
		Darou Minam- Ndioum Ngaith		550000000			
		Ngerlé-Médina FALL – Dara N°2			400000000		
		Diaga-Khaira- Médina Fall			550000000		
		Darou Minam-Lougane-TOUBA Ndiéné-Médina Mbaye-Darou Ndiéné-Thioyi Ndioum-Ndioum Ngainth				575000000	
		Lougane-TOUBA Ndioum-Médina Diamaguène-TOUBA Minam-Paylard-Ndiary Ndioffa					400000000
		SOUS-TOTAL			550000000	1700000000	575000000
TOTAL AXE 4			4.350.000.000				

4.3. Coût du PDC de DAROU MINAM 2

Le budget du Plan d'Actions Prioritaires de la commune de DAROU MINAM 2 est échéancier sur cinq (05) années pour un montant de **SIXMILLIARDS CENT TRENTE TROIS MILLIONS HUIT CENT CINQUANTE MILLE (6.133.850.000)** francs CFA ; soit un besoin d'investissement en moyenne d'UN MILLIARD DEUX CENT VINGT SIX MILLIONS SEPT CENT MILLE (**1.226.700.000**) francs CFA par an.

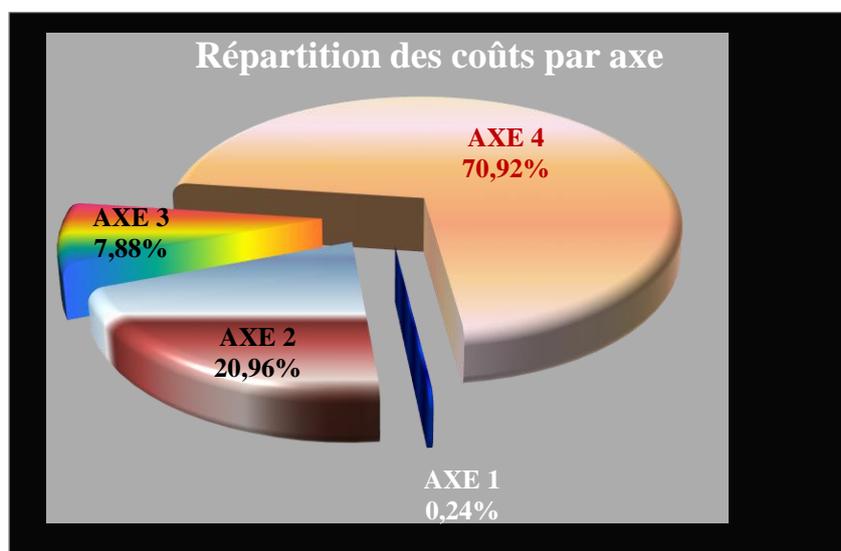
Le budget s'établit comme suit :

Tableau N°8: Synthèse des axes du PDC

SYNTHESE AXES DU PDC						
ANNEES	2018	2 019	2 020	2 021	2022	TOTAL
AXE 1	7.100.000	5.625.000	625.000	625.000	625.000	14.600.000
AXE 2	302.500.000	213.500.000	301.500.000	247.000.000	221.500.000	1.286.000.000
AXE 3	97.500.000	88.750.000	131.000.000	90.000.000	76.000.000	483.250.000
AXE 4	0	550.000.000	1.700.000.000	575.000.000	1.525.000.000	4.350.000.000
TOTAL	407.100.000	857.875.000	2.133.125.000	912.625.000	1.823.125.000	6.133.850.000

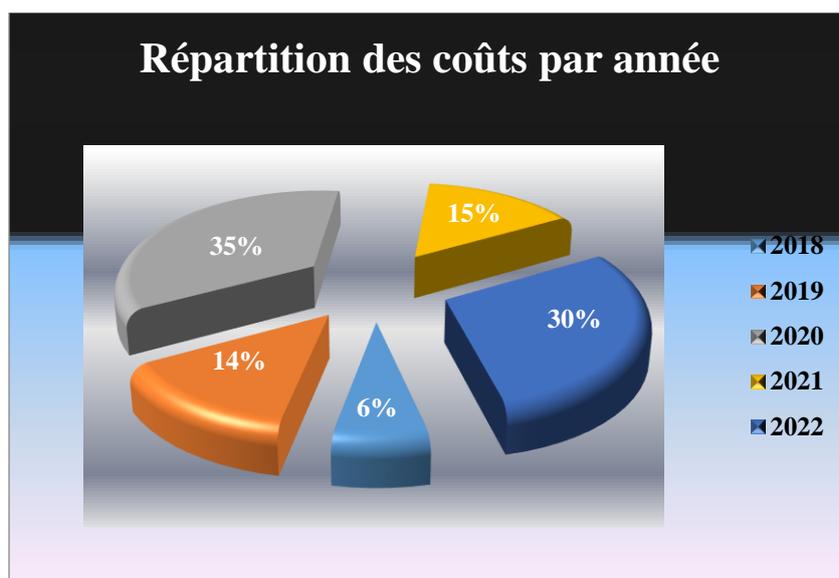
Source : PDC Darou Minam 2 (2018-2022)

Graphique N° 6 : Répartition des coûts par axe



Source : Atelier planification PDC 2017

Graphique N° 7 : Répartition des coûts par axe



Source : Atelier planification PDC 2017

4.4. Mécanisme de mise en œuvre du PDC

4.4.1. Le cadre institutionnel

La commune de Darou Miname 2 est chargée de la mise en œuvre de son plan de développement.

Ainsi, le conseil municipal assume son rôle de maître d'ouvrage du PDC, avec l'appui de la Commission de Elargie de Planification et de Suivi Evaluation (CEPS) créée par arrêté du Maire.

Ce comité comprend, entre autres, des élus, le secrétaire municipal, les représentants des jeunes et des groupements de femmes, les ONG, et autres acteurs. Il est en réalité, la structure de suivi des actions, à travers un processus pérenne de concertation.

Toutefois, compte tenu de la complexité des stratégies retenues qui nécessitent des instruments les plus pertinents de mise en œuvre, la commune doit être appuyée par l'ARD et les services déconcentrés de l'Etat (SRP, SRSD, SRADL, SRAT, etc.). D'autres structures externes peuvent également accompagner la CT dans l'exécution des actions retenues dans ce plan.

4.4.2. Stratégies de mobilisation des ressources financières

Pour une mise en œuvre réussie du plan de développement communal, il s'avère indispensable d'organiser un forum des partenaires, afin de pouvoir mettre à contribution les sources de financement externes. Tout d'abord, la commune devra améliorer la mobilisation de ses ressources propres en tenant en compte les différentes sources de recettes afin d'élargir son assiette fiscale. Ainsi, elle devra exploiter l'ensemble des potentialités socioéconomiques et environnementales déclinées dans le diagnostic.

Pour mobiliser davantage les ressources locales de manière optimale, le conseil municipal doit développer une stratégie de recouvrement des recettes fiscales.

En effet, le niveau recouvrement qui dépend du degré de mobilisation des populations doit pouvoir activer deux (2) principaux leviers que sont :

➤ **Le marché hebdomadaire**

Les marchés hebdomadaires de Darou Minam 2, de Diaga Keur Serigne et de Khaïra Diaga doivent désormais être les principaux pourvoyeurs de recettes fiscales via la patente et les droits de places qui sont par ailleurs les principales sources d'alimentation du budget municipal.

➤ **L'aménagement d'une aire d'abattage dans chaque marché hebdomadaire**

La commune de Darou Miname 2, forte de ces trois (3) marchés hebdomadaires, est dépourvue d'aire abattage digne de ce nom; ce qui constitue un manque à gagner pour la commune compte tenu de la taille de son cheptel qui est la plus importante du département de Malem Hodar.

Donc l'aménagement de trois (3) aires d'abattage niveau des marchés hebdomadaires de Darou Miname 2, Khaïra Diaga et de Diaga Keur Serigne doit être une des priorités du Conseil municipal en vue d'améliorer le système de production de l'élevage, de renforcer la filière viande et par ricochet, d'augmenter considérablement les entrées des recettes.

4.4.3. Dispositifs de suivi évaluation

Il appartient à la Commission de Planification Elargie de mettre en place un dispositif de suivi et évaluation. Le système de suivi évaluation doit permettre de suivre l'exécution du

PDC, de voir les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les mesures à prendre pour des corrections futures.

Dans cette perspective, il s'agira de mettre en place les outils et livrables suivants :

- ✚ un système périodique de suivi évaluation;
- ✚ se référer au PDC lors des débats d'orientation budgétaire en vue d'élaborer chaque année le PAI (Plan Annuel d'Investissement).
- ✚ assurer le suivi du niveau de mobilisation des ressources ;
- ✚ recueillir les engagements des partenaires techniques financiers et des prévisions de l'Etat ;
- ✚ suivre l'évolution des recettes locales;
- ✚ suivre la mise en œuvre
- ✚ suivre l'exécution des programmes et l'évolution des indicateurs ;
- ✚ de faire un bilan annuel de mis en œuvre afin de voir l'état d'avancement et de déterminer, partant des actions prioritaires préalablement retenues, les questions à améliorer. A cette occasion, les écarts éventuels seront constatés et les mesures correctives apportées en temps opportuns.
- ✚ une évaluation à mi-parcours du bilan après trois années de mise en œuvre du PDC ;
- ✚ une évaluation finale en 2022.